

12° d 565⁰⁰

JEAN PERRÉAL

2

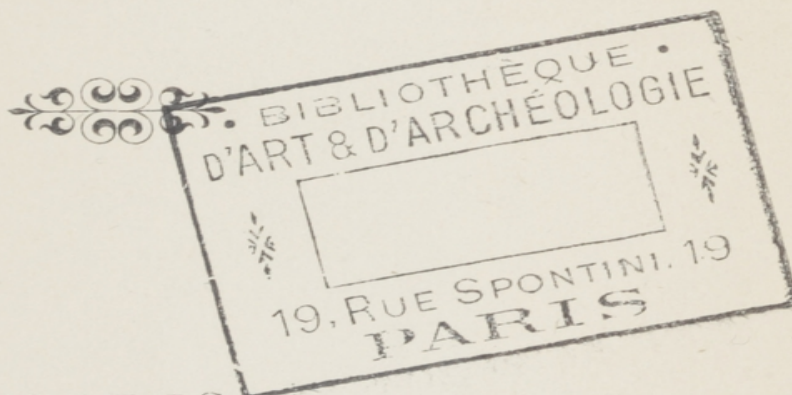
DIT

JEAN DE PARIS

Peintre de Charles VIII, de Louis XII et de François I^{er}.

PAR

R. DE MAULDE LA CLAVIÈRE



PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

—
1896

PETITE BIBLIOTHÈQUE D'ART ET D'ARCHÉOLOGIE

JEAN PERRÉAL

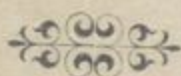
DIT

JEAN DE PARIS

Peintre de Charles VIII, de Louis XII et de François I^{er}.

PAR

R. DE MAULDE LA CLAVIÈRE



PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

1896

PETITE BIBLIOTHÈQUE D'ART
ET D'ARCHÉOLOGIE
PUBLIÉE
SOUS LA DIRECTION DE M. KAEMPFFEN
Directeur des Musées nationaux.

JEAN PERRÉAL DIT JEAN DE PARIS

DU MÊME AUTEUR

Louise de Savoie et François 1^{er}. Un volume in-8°.

Histoire de Louis XII. Trois volumes grand in-8°.

La Diplomatie au temps de Machiavel. Trois volumes grand in-8°.

Chroniques de Louis XII, par Jean d'Auton. Quatre volumes in-8°.
(Société de l'histoire de France.)

Procédures politiques du règne de Louis XII. Un volume in-4°.
(Collection des Documents inédits relatifs à l'histoire de France.)

Jeanne de France, duchesse d'Orléans et de Berry. Un volume in-8°.

Les Origines de la Révolution française au commencement du XVI^e siècle. La Veille de la Réforme. Un volume in-8°

Gilles de Rais, dit Barbe-Bleue. Un volume in-8°. (Collaboration de M. Bossard.)

Condition forestière de l'Orléanais au Moyen Age et à la Renaissance. Un volume in-8°.

Coutumes et règlements de la république d'Avignon au XIII^e siècle. Un volume in-8°.

Les Juifs dans les Etats français du Saint-Siège. Un volume in-8°.

- Œuvres de Jean de la Taille, seigneur de Bondaroy. Publiées avec une notice et des notes, d'après des manuscrits inédits. Quatre volumes in-16.

La Conquête du Tessin par les Suisses. In-8°.

Notice historique sur le prieuré de Flotin. In-8°.

Une vieille ville normande, Caudebec-en-Caux. Un volume in-f° : 2^e édition, in-8°.

De l'organisation municipale coutumière au Moyen Age. Chartes municipales d'Orléans et de Montargis, in-8°.

Concordat ou transaction passée entre le duc Amédée VIII et le clergé de Savoie. In-8°.

Les Hommes libres aux XII^e et XIV^e siècles en Orléanais. 2^e édition, in-8°.

Un essai d'exposition internationale en 1470. In-8°.

Exhortation de la pucelle d'Orléans aux princes de la Terre.
Réimpression, plaquette in-8°.

L'Entrevue de Savone (1507). In-8°.

ANNE DE FRANCE ET SUZANNE DE BOURBON
(Volet du tryptique de Moulins.)





JEAN PERRÉAL DIT JEAN DE PARIS SA VIE ET SON ŒUVRE

Les satiriques de la Renaissance ont souvent plaisanté les prétentions des artistes à l'immortalité ; le sort de Jean Perréal, surnommé Jean de Paris, semble leur donner raison. Cet artiste, considéré de son vivant comme le premier peintre du temps, tomba, dès sa mort, dans le plus complet discrédit. Personne n'a plus perdu à mourir. Depuis une trentaine d'années seulement, des érudits, stimulés en quelque sorte par l'appât du mystère, se sont emparés de Perréal et ont exhumé successivement assez de documents pour que, maintenant, les lignes principales de son existence ressortent ; nous allons les fixer ¹, non sans combler encore quelques lacunes et corriger quelques erreurs par l'appoint de documents nouveaux. Mais l'œuvre de l'artiste, la chose importante en somme, reste encore plongée, malgré tous les efforts, dans une ombre profonde. Nous nous aventurerons aussi à y pénétrer et à démêler (s'il se peut) quelque chose de l'inextricable histoire de l'art français au début du XVI^e siècle.

I

D'abord, écartons un ennui. Perréal porta toujours le sobriquet de « Jean de Paris », un sobriquet qui court les rues à la fin du xv^e siècle. Ici, Jean de Paris est paysan ², là horloger ³, là magistrat notable, ambassadeur ⁴ ; sans même sortir des milieux où vivait le nôtre, nous trouvons, à Lyon, des

quantités de Jean de Paris, notamment un qui habitait porte à porte avec Perréal ⁵ ; à la cour, sous Charles VIII, il y a un Jean de Paris (Jean Bricet ⁶), chirurgien du roi ; sous Louis XII, un autre (Jean Le Roy) qui est poète ⁷ ; sans parler des personnages secondaires, comme le Jean de Paris (Jean Brunel), écuyer de Louise de Savoie ⁸, ou le Jean de Paris, simple serviteur de M. de Saint-Marsault ⁹ ; si bien qu'on a toujours confondu, jusqu'à présent, Perréal avec quelque autre Jean de Paris. Son sobriquet présente encore un inconvénient : on a voulu en tirer des inductions. Par exemple, un sens géographique : Perréal ¹⁰ aurait passé à Paris comme Jean de Bologne à Bologne, ou y serait né, comme le Pérugin à Pérouse. Aux yeux de M. Paul Lacroix, Perréal aurait valu à son surnom une popularité extraordinaire, et l'aurait fait passer en proverbe ¹¹... Puisque ce sont là des hypothèses, on peut en penser ce qu'on voudra. Il est vrai, seulement, que ce sobriquet, comme l'indique Le roman contemporain de Jehan de Paris, désignait volontiers un homme magnifique, une sorte de « marquis de Carabas », et, peut-être, à ce point de vue, Perréal a-t-il pu s'en montrer digne dès l'enfance. En tout cas, loin de s'en offenser, Perréal s'en para constamment, au point de le substituer à son nom patronymique, que nous lui conserverons néanmoins, pour éviter la confusion où sont tombés nos prédécesseurs.

Les débuts de Perréal restent fort obscurs. Nous savons qu'il reçut une bonne éducation : ses mœurs élégantes, ses allures spirituelles, hautaines, un peu cavalières, en témoignent suffisamment. Son habitude de citer du latin, fût-il macaronique, et, de temps à autre, certaines formules un peu pédantes trahissent de doctes prétentions ¹². Il convenait même de prendre Perréal par le côté érudit et de le traiter de savant plutôt que de peintre ; Cornelius Agrippa, en homme d'esprit, n'y manque point dans une lettre de 1509 ¹³ ; c'est une habileté de tous les temps. Hors de ces données, un peu subtiles, il n'y a rien de certain.

On a voulu faire de Perréal le fils d'un officier de la reine Charlotte de Savoie, et même un officier de cette princesse, attendu qu'elle possédait, en 1483, un Jean de Paris dans son service de fourrière ¹⁴. C'est bien possible ; il est possible aussi de le reconnaître en 1484, dans un Jean de Paris, enlumineur à Bourges, car il conserva des rapports avec cette ville ¹⁵. Mais

retrouver notre homme dans un Jean de Paris, vitrier à Orléans, déjà marié et déjà célèbre en 1472 ¹⁶, nous semble d'une bien plus grande difficulté.

En tout cas, dès le mois d'avril 1483, nous saisissons sûrement Perréal au service de la ville de Lyon, ce qui le suppose âgé d'au moins vingt-six ou vingt-sept ans, et le ferait naître vers 1455 ; il remplit une mission de début ; il apprête le chariot qui doit transporter saint François de Paule, mandé par Louis XI. Deux ans après, il paraît bien plus en évidence, comme organisateur d'une de ces réceptions de grands personnages auxquelles on se plaisait alors à donner un caractère artistique, pittoresque, amusant. Il s'agissait de recevoir l'archevêque Charles de Bourbon, frère du duc de Bourbon et du sire de Beaujeu ¹⁷. Perréal confectionna deux écus, une épée flamboyante, un cerf ailé et le lion de rigueur dans toute fête lyonnaise, et le voilà ainsi lancé dans une carrière d'organisateur de fêtes qui convenait à sa verve et où il devait se mettre rapidement hors de pair.

PIERRE DE BOURBON
(Volet du tryptique de Moulins.)

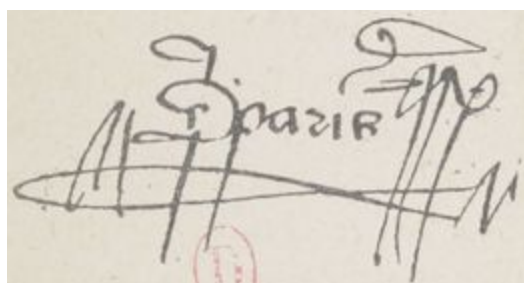


Il dut à un Bourbon ce point de départ, et il appartient tellement aux Bourbons qu'on le retrouve, vers le même moment, fourrier dans la maison de Beaujeu ; il y accomplit même des missions délicates. M^{me} de Beaujeu, pendant la guerre civile, avait déposé chez M^{me} du Plessis-Bourré une partie de ses diamants ; elle envoya Perréal, avec Lancelot de la Varanne (le successeur de Tristan l'Ermite comme prévôt de l'hôtel), reprendre ce dépôt, dont il signa, le 6 octobre 1487, un reçu détaillé : la signature est d'écriture nette, élégante, d'expression ferme et volontaire, sans pleins ni traits, tout unie ; une signature d'aristocrate et de lettré. Cette pièce curieuse, qu'une heureuse fortune nous a fait découvrir ¹⁸, éclaire singulièrement le mystère des origines de notre artiste. Elle montre qu'il a pu, comme on le supposait, débiter près de la reine Charlotte, mais qu'en tout cas, il se rattache d'une manière authentique et formelle à la cour de Moulins, vraie pépinière d'artistes et de littérateurs, qui fut, sous les auspices d'Anne de France, un des facteurs les plus importants et, aujourd'hui les moins connus, de la Renaissance française.

Retenu au service du sire de Beaujeu (bientôt après duc de Bourbon), Perréal, tout en demeurant à Lyon, ne collabora plus qu'au cérémonial des entrées de premier ordre ; en 1489, pour le duc de Savoie, il confectionne deux écussons et fabrique un soleil et une lune. Au commencement de 1490, Charles VIII arrivait de Moulins, et la ville, qui venait d'obtenir le rétablissement de ses foires au détriment de Bourges, voulait recevoir somptueusement le jeune monarque. Perréal fut un des quatre peintres élus pour organiser les représentations : bien qu'officiellement classé après le vieux peintre municipal Jean Prévost, qui avait déjà reçu Louis XI, Perréal prit la haute direction : il attacha à sa fortune un de ses trois collègues, Clément Trie, et, avec son aide, se fit costumier, sculpteur, tout ce qu'on voulut, une espèce de protégée qui dépistait le bonhomme Prévost. Il costuma divers personnages, notamment un saint Michel chargé de terrasser le démon ; il modela un lion, qu'il revêtit d'une fourrure naturelle, et qu'il mit bien en évidence. Le tout obtint un vif succès, et, tandis que Prévost recevait 13 livres 13 sous, on gratifia Perréal de 20 livres et d'une robe de drap. Mais notre magnifique peintre, tout enflé de joie, trouva la somme dérisoire et réclama un supplément. A l'en croire, il avait tout fait, tout dirigé : constructions, décors, costumes, représentations même. Comme il n'a jamais brillé par la modestie, on se sent un peu en défiance à l'égard de sa faconde et de ses besoins de gloire et d'argent ; à ce moment, d'ailleurs,

Perréal venait probablement de se marier, car il lui naquit un fils en 1492, et il avait peut-être des soucis très respectables d'installation domestique. Il faut également observer, à sa décharge, qu'il était aussi et même plus passionné pour le travail que pour la fortune et pour la gloire ; il ne s'épargna jamais, au point que, plus tard, sa santé faillit sombrer. Et cependant nous ne connaissons aucun témoignage de son activité dans la partie nécessairement la plus féconde de sa vie !... En 1491, il coloria deux lions de pierre et un écu de France, et reçut de ce chef 12 livres (environ 260 francs) ; le 19 juillet 1493, il étudia, avec Clément Trie, les plans d'un hôpital projeté près de la porte de Vaise : voilà tout ce que nous apprennent les comptes municipaux de Lyon pour sa vie publique, et nous ne savons rien de ses travaux privés.

Signature de Jean-Perréal en 1487
(Bibliothèque nationale, ms. fr. 20.490. f° 61)



Heureusement, la faveur du duc de Bourbon le soutenait. Charles VIII, lorsqu'il revint à Lyon, avec le duc et la duchesse de Bourbon, pour préparer la guerre d'Italie, commanda une entrée tellement solennelle qu'il en paya une partie ¹⁹, et le sénéchal de Lyon expédia, de la cour, l'invitation précise de confier à Perréal la préparation des « histoires et mystères ». Perréal reçut donc carte blanche, et un détail, extrêmement nouveau, du programme arrêté dans cette circonstance, mérite toute notre attention : on décida d'offrir à la reine cent médailles d'or, dans une coupe en or, tenue par un lion d'or. Perréal, qui fournissait tout, donna nécessairement les dessins de cette célèbre médaille ²⁰. Ainsi son premier acte consiste à introduire dans la composition des entrées un élément de vrai art, et cet objet est un portrait en miniature.

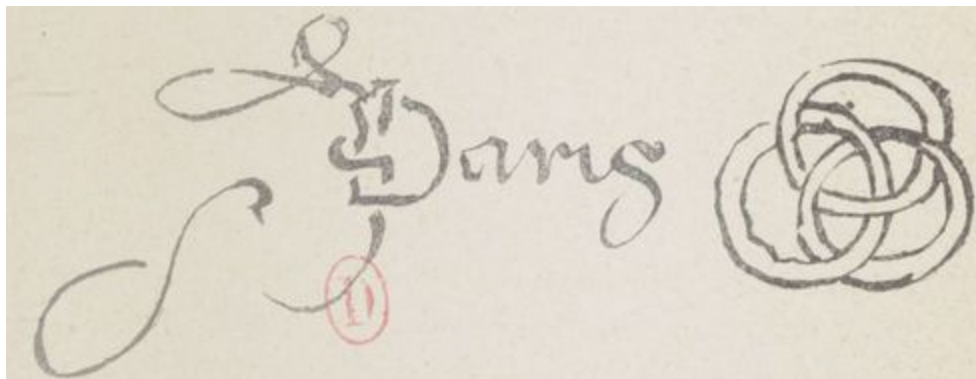
A la suite de cette entreprise, Perréal reçut 210 livres. L'allocation lui sembla de nouveau ridicule ; il s'indigna, il n'hésita pas à saisir MM. du consulat de Lyon, ses ingrats concitoyens, d'une requête d'allure vive et,

d'ailleurs, pittoresque. Au nom et en présence du corps municipal, Jean Caille lui avait bien recommandé, raconte-t-il, de méditer la réception de la reine ; on lui en parla encore à plusieurs reprises, on le pressa. Quant à lui, non par présomption, mais sous le coup du plus chaud dévouement, il se mit avec ardeur à chercher, à s'informer, à inventer ; après de longues études, enfin, il produisit des croquis. On le chargea de toute l'exécution, de répartir les crédits, de diriger les ouvriers ; le conseil lui dit, en propres termes : « Jean de Paris, nous nous fions à vous ; tout notre honneur gît en vous, nous vous le remettons, et nous vous promettons de bien vous contenter. » Perréal n'en demandait pas plus, mais, grands dieux ! qu'il se disait patibulé de tout mener, de courir aux quatre coins de la ville, d'avoir toujours à ses trousses vingt-cinq personnes, de tenir les comptes, de regarder si tout irait bien, de payer, d'écrire, de penser ! Ah, le mot du conseil lui donnait « cœur au ventre », si bien que « les choses n'allèrent pas trop mal » ; mais, encore un coup, que de labeurs ! et pourquoi ? pour de l'argent ? certes, non pour l'honneur de la ville ! Le jour de l'entrée, tout le monde pouvait le voir suant sang et eau, s'agitant comme une « âme damnée » : ensuite, il a consacré huit jours de travail à régler les comptes. Bref, il a passé plus de soixante-seize jours ; et, maintenant, on lui fait attendre son salaire, on lui donne moins qu'à ses ouvriers ! Et tout le monde qui disait : « Ah ! ah ! Jean de Paris sera riche, cette fois », et lui-même pensait que « sa science lui donnerait la vie » ! En réalité, il a dépensé dans sa maison 16 à 18 francs, et les gens sont ébahis, honteux, de le voir se plaindre, après tant de labeur et de soucis. Il demande 60 francs de supplément, pour l'amour de Dieu. Il déclare que c'est sa première demande, il espère que ce sera la dernière ; il ajoute qu'il est toujours aux ordres de la ville, qu'il a travaillé gratis pour l'hôpital et les fortifications, car on lui a seulement accordé des exemptions d'impôts. On ne lui a pas encore payé l'entrée du duc de Savoie, dit-il (c'est une erreur, mais Perréal, qui se piqua toujours de prétentions administratives, s'administrait lui-même assez mal et oubliait facilement ses demandes ou ses émargements passés). Il dépeignait enfin avec feu sa pauvreté, et priait le conseil de se dire : « Nous avons dans notre ville un homme tout à nous ; ce qu'il fait pour nous, il le fait de grand cœur : lui seul a réussi à contenter tout le monde, nous le contenterons ! » Il ajoutait deux vers de latin macaronique, sur la joie de vivre.

Cette fois, nous connaissons notre homme. Les braves commerçants qui formaient le conseil municipal lui accordèrent 40 livres, sans d'ailleurs beaucoup goûter sa verve, un peu bizarre.

Un passage de la supplique trahit chez Perréal l'espoir d'un brillant avenir, et, jusqu'ici, on a affirmé que l'artiste était entré en 1494 au service du roi Charles VIII, qu'il avait accompagné le roi à Naples, et, — une fois sur cette route, — on en a conclu qu'il avait rapporté d'Italie un faire très italianisé. On a confondu Perréal avec un autre Jean de Paris (Jean Bricet), chirurgien du roi. Au contraire, Perréal subit à ce moment une sorte d'éclipse, bien probablement due aux saillies assez accentuées de son caractère.

Signature de Jean-Perréal en 1493
(Comptes de Lyon.)



Le jeune roi fit peindre, au mois de juin 1494, sous ses yeux et sous sa direction personnelle, de pompeux étendards : rien n'y fut épargné, on y dépensa 2,438 livres. Bonne aubaine ! Eh bien ! Perréal n'y eut point de part. La commande alla aux peintres du roi Bourdichon et Liévain, et aussi, chose plus cruelle, au vieux Jean Prévost de Lyon, avec son acolyte Pierre d'Aubenas, que Perréal et Clément Trie croyaient bien avoir éclipsés ²¹ ! Bien plus, en 1496, au retour de la campagne, Perréal figure dans un document officiel comme simple peintre lyonnais. Le 5 décembre 1496, Charles VIII fit célébrer un service funèbre en l'honneur du comte de Montpensier : nous avons retrouvé le compte de ce service ; on y voit que Perréal participa à l'honneur rendu à un Bourbon, mais pour une part très modeste, en noircissant les parties blanches des murs, besogne pour laquelle il reçut 12 sous 6 deniers ! C'est même un peintre lyonnais peu connu, Jean

Boute ou Bonté, qui peignit les écussons ²². Perréal n'était donc pas encore peintre du roi.

Par bonheur pour lui, le duc et la duchesse de Bourbon reprenaient à la cour une influence chaque jour plus grande. Nous croyons que le duc de Bourbon commanda alors à son favori une œuvre exquise dont nous parlerons plus loin et qui devait attirer la faveur du monarque. Perréal, grâce à cette haute bienveillance, se trouve tout d'un coup hors de pair. C'est probablement lui qui obtint, dès le mois de décembre 1496, l'ordonnance royale qui confirmait les statuts des peintres de Lyon, puisque son nom figure le premier sur la liste des bénéficiaires. Il entra à la cour en 1497, et l'Heptaméron, généralement fort exact dans ses récits, raconte ²³ que, pour ses débuts, le roi l'envoya en Allemagne faire le portrait d'une beauté célèbre. Ainsi Perréal devait sa faveur à un talent de portraitiste.

Louis XII le garda, avec Bourdichon, l'ancien peintre de Louis XI ²⁴, et le plaça bientôt parmi les « valets de chambre », c'est-à-dire parmi les gentilshommes, et tous deux sur le même rang ; cependant, Bourdichon conservait les besognes d'enluminure et les travaux secondaires, tandis que Perréal semble planer dans l'art du dessin et du portrait et tient le haut bout. Nous nous apercevons immédiatement de sa faveur. Au lieu du petit hôtel qu'il louait à un certain Pierre de la Bastide, rue Buisson ou rue de la Gerbe à Lyon, et qui lui valait 25 sous d'impôt, Perréal s'achète, dès 1499, un hôtel dans une rue nouvellement percée ; il achète en même temps, près de N.-D. de Confort, une « vigne », ce desideratum de tous les artistes d'alors (Ludovic le More venait aussi, à Milan, de gratifier d'une vigne Léonard de Vinci). Une des grandes passions de Perréal fut toujours de lutter contre les impôts ; les artistes n'en payaient point à Bourges ²⁵, et Perréal apportait à Lyon ces idées-là. Il obtint par faveur, en 1499, une nouvelle réduction ²⁶. Il glana aussi un autre petit profit ; il devint grénétier du sel, c'est-à-dire participant aux distributions gratuites, à l'instar de personnages distingués comme les deux écuyers Sala, mais surtout côte à côte avec des seigneurs de très faible importance, dont la promiscuité, dans cette circonstance, ne lui parut pourtant pas à dédaigner ²⁷.

Dès lors, ses succès ne se comptaient plus. A l'entrée du roi à Lyon, le 10 juillet, c'est lui qui fit tout : dessins des représentations, cartouches à légendes, peut-être même les libretti, et, par conséquent, les dessins d'une célèbre médaille aux effigies du roi et de la reine, qui passe pour un des

meilleurs produits de cette illustre époque ²⁸. Cette fois, il accompagna authentiquement le roi au-delà des monts. Il s'agissait d'un voyage pacifique et triomphal en Lombardie : Perréal assista de la sorte à la mémorable entrée de Louis XII à Milan, en 1499 ; le chroniqueur Jean d'Auton, qui tenait la plume, a décrit avec enthousiasme cette belle journée, dont retentissent tous les récits contemporains. Perréal tenait le crayon. Nous n'avons plus ses dessins ; mais il nous reste un bas-relief qui en est peut-être inspiré, sur le tombeau de Louis XII à Saint-Denis.

Perréal profita du voyage pour lui-même. Il s'éprit de la pureté de la décoration antique et remplit de dessins ses portefeuilles, nous le savons par son propre témoignage. La situation du peintre français à Milan présentait un côté bien délicat ; tout proclamait dans cette ville la gloire éclatante de Léonard ; les Français, et Louis XII en tête, ne marchandaient point l'enthousiasme et les regrets ; d'un autre côté, le cardinal d'Amboise estimait Mantegna le premier peintre du monde. Perréal, cependant, ne fit pas mauvaise figure ; cette simple constatation nous paraît aussi à son honneur que les dithyrambes dont on l'entoura plus tard. A Milan, le marquis de Mantoue, l'ami de Mantegna, lui demanda un tableau : notre portraitiste s'excusa sur la multiplicité de ses occupations ²⁹.

Au retour, nous perdons un instant la trace de Perréal ; nous savons pourtant qu'il s'orienta de la bonne façon, car il ajouta au titre de valet de chambre du roi celui de valet de chambre de la reine. La reine Anne de Bretagne possédait une grande fortune dont elle usait libéralement ; elle aimait les arts et s'y entendait bien. Elle devint la grande protectrice de Perréal.

Elle méditait précisément l'érection d'un monument qui devait à la fois flatter son amour-propre, servir ses arrière-pensées et répondre à un besoin bien naturel de son cœur, un monument. somptueux et triomphal, œuvre de piété filiale et de patriotisme indigène, le tombeau des derniers duc et duchesse de Bretagne, ses père et mère, dont elle voulait doter la ville de Nantes. Elle chargea Perréal d'en dessiner le plan, ce qui fut fait en 1501, puisque l'exécution commença en 1502. Perréal n'eut pas à se faire violence pour entrer dans les pensées d'Anne de Bretagne, dès qu'il s'agissait de faire largement les choses. Il adopta le parti pris traditionnel : un cénotaphe oblong, surmonté de statues couchées, mais dans des proportions grandioses, et avec quatre statues d'angle, de six pieds de haut, détachées de l'ensemble, et qui lui donnent une amplitude extrême. Le

procédé décoratif ne présente pas moins de pompe et de richesse. Pour le goût, pour le fini, Perréal relève de l'antique, mais sans s'y asservir, sans rien emprunter ; on ne trouvera là aucun de ces motifs anecdotiques, souvent hors de saison, qui étonnent et distraient sur certains tombeaux de la Renaissance, notamment sur celui des enfants de Charles VIII ; tout se tient, tout est sérieux, subordonné, un. Peut-être arrivera-t-il au spectateur de soupçonner une légère malice (et encore n'est-ce qu'un soupçon) dans la ressemblance d'un reptile qu'étouffe tranquillement la Force, avec la salamandre, emblème de Louise de Savoie et de son fils ³⁰...

Soit scrupule, soit tournure spéciale d'esprit, Perréal ne se fiait qu'à lui-même et ne croyait ni au hasard ni aux collaborateurs. Il fit exécuter le tombeau de Nantes sous sa dictée, au point qu'il embaucha au mois le grand Michel Colombe pour la sculpture et qu'il tint lui-même les comptes.

Il n'enchaîna pas non plus sa liberté personnelle. En 1502, le crayon à la main, il accompagna derechef le roi dans un beau voyage en Lombardie, et le digne Jean d'Auton, quoique très sobre de détails sur son brillant compagnon, raconte qu'il vit à Milan Perréal montrer au roi et à la cour le dessin d'un enfant mort-né monstrueux ³¹. A Gênes, Perréal put choisir des marbres pour Nantes. Il les fit ensuite venir à Lyon par eau, — à grands frais ; — de là, on les véhicula à Roanne, d'où on les transporta par la Loire jusqu'à l'atelier du sculpteur à Tours.

Après ce voyage, Perréal ne retourna pas à Blois, et nous le voyons encore à Lyon, en mars 1503, présider à l'entrée de l'archiduc Philippe le Beau. On sait du reste que, sous Louis XII, Lyon était devenue, en fait, la capitale du pays, la métropole du commerce français et international, la place d'observation pour toutes les affaires politiques ou militaires d'Italie, et, après Blois, la principale résidence de la cour.

Perréal profita de la prospérité pour donner carrière à son goût pour les petits profits et à sa parfaite serviabilité, deux traits saillants de son caractère et sans doute inséparables : il agrandit son hôtel, il obtint une nouvelle exemption d'impôts. En 1505, en 1506 ³², en 1508 ³³, le glorieux peintre du roi ne dédaigne pas d'appuyer, ou même de négocier auprès du consulat de Lyon les petites affaires des tiers. En 1505, la ville elle-même a recours à ses bons offices auprès du roi pour une nomination de capitaine.

C'est alors qu'apparaît aux côtés de notre artiste un personnage passablement intrigant, Jean Lemaire, jadis attaché, dans un grade infime, aux bureaux financiers de Moulins, où il avait dû connaître Perréal.

Lemaire, voyant dans la poésie, bien maniée, le chemin de la fortune, s'était mis à versifier, avec des prétentions et une boursoufflure incontestables, et, en effet, il atteignit par ce moyen à la cour de Marguerite d'Autriche, duchesse de Savoie, poète et artiste elle-même, comme la plupart des femmes distinguées de cette époque. Sitôt sur cet échelon, Lemaire ne songea qu'à en gravir un autre ; et voilà pourquoi on le voyait si assidu, si enthousiaste auprès du favori de la reine de France, avec laquelle sa propre princesse se trouvait alors en excellentes relations. La mort du duc de Bourbon fournit au jeune barde l'occasion — inespérée — d'entonner de sa voix la plus fade un chant destiné à retentir (il l'espérait du moins) ; il dédia ce chant à un des principaux Mécènes, au comte de Ligny, grand appréciateur de ce Perréal « qui, par le bénéfice de sa main heureuse, a mérité envers les roys et princes estre estimé ung second Appelles en paincture ³⁴ ».

Malheureusement, le comte de Ligny, déjà bien malade, ne tarda pas à mourir, et Lemaire se vit réduit à emboucher la trompette pour pleurer le protecteur de tous les arts ; c'est ce qu'il fit bruyamment, savamment, et il en profita pour exalter encore Perréal, de sorte que l'amitié fut liée ; aussi, lorsque Marguerite d'Autriche, décidément malheureuse en maris, perdit le duc de Savoie (le 10 septembre 1504), pour glorifier la mémoire de ce dernier époux elle ne trouva rien de mieux que de s'adresser, dès la fin de l'année, à Perréal et à Lemaire tout ensemble ³⁵ ; l'auteur du tombeau de Nantes reçut une pension, et Lemaire les fonctions de « contrôleur » des travaux. Il s'agissait d'élever à Brou une cité funéraire, c'est-à-dire une maison, un couvent, une église et des tombeaux.

Perréal ne vit pas d'inconvénient à cumuler une pension nouvelle, — et étrangère, — avec celles qu'il recevait déjà du roi et de la reine. Il ne s'arrêta pas non plus à l'idée que Marguerite, artiste, entourée d'artistes, demanderait non des décisions, mais des idées, et que l'éloignement compliquerait les choses. La princesse ne dissimulait pourtant pas l'action qu'elle prétendait exercer ; elle vint en personne, dès 1505, hâter la mise en train des travaux et, le 27 août 1506, poser la première pierre de l'église.

L'exécution du gros œuvre laissa à Perréal le temps de la réflexion, et nous le retrouvons à la cour de France, en service actif près de la reine ; il reçoit en dépôt la vaisselle d'or, le 5 juin 1505, et signe l'inventaire passé en présence de l'évêque de Nantes et des généraux des finances ³⁶. Évidemment, la surveillance du tombeau du duc de Bretagne le retenait à la

cour. L'année suivante, en 1506, il se rendit à Nantes même, pour diriger la pose du monument, dont il rehaussa la sculpture par des filets d'or. La reine paya sans compter : cette pose seule coûta 560 livres (environ 15,000 francs de valeur actuelle).

Perréal fit aussi son apparition à Lyon ; nous l'y rencontrons le 31 juillet, et le 14 août il dirige l'entrée de l'archevêque François de Rohan, dont le père, honni de la reine, venait pourtant de tomber dans une disgrâce éclatante. On remarquera que son voyage coïncide avec la pose de la première pierre de Brou. Perréal semble s'être arrêté aussi à Bourges, où l'on annonçait la prochaine construction d'une tour de la cathédrale ; un Jean de Paris, artiste, s'y trouvait lors de la Fête-Dieu et donna ses conseils pour la procession ³⁷.

La reine, si ombrageuse qu'elle fût, ne s'offensa point des allures indépendantes de son favori ; elle se le rattacha, au contraire, par une nouvelle entreprise. Les biographes de Perréal nous parlent d'un second voyage en Italie à la suite du roi, lors de la campagne de 1507 ; ils se trompent. Perréal resta à Blois ; c'est là que, le 7 mai 1507, il rendit le dépôt de la vaisselle d'or³⁸, et nous savons même ce qu'il y faisait : il exécutait le portrait des personnages de la cour, en miniature, sur les marges du manuscrit d'une chanson de circonstance ; et sa nouvelle œuvre excitait un tel enthousiasme, que Louis XII, dépité de n'avoir pu rencontrer Léonard de Vinci, écrivait, d'Italie même, cette phrase caractéristique et, en quelque sorte, mémorable, que nous nous applaudissons d'avoir découverte, car, si on pense au temps et au lieu où elle fut écrite, on la considérera comme une des chartes d'honneur de l'art français : « Quand la chanson sera faicte par Fenyn et voz visaiges pourtraits par Jehan de Paris, ferez bien de les m'envoyer, pour monstrier aux dames de par deça, car il n'en y a point de pareilz ³⁹. » En effet, les artistes italiens en vue ne faisaient guère de petits médaillons sur les manuscrits.

Louis XII passa à Lyon les mois de mai et de juin 1508, et il en repartit pour aller à Tours et à Angers ⁴⁰. Perréal l'accompagna probablement, car il reçoit une indemnité de cheval pour les mois de juin et de juillet ⁴¹ ; cependant, il avait cessé de figurer à titre régulier sur l'état de la Maison du roi, et il laissait un nouveau peintre, Jean Senclat ⁴², se livrer, avec Bourdichon, au travail classique de peindre les bannières ⁴³. Quelque dépit l'avait-il saisi ? Nous n'en savons rien ; peut-être. En tout cas, nous lui

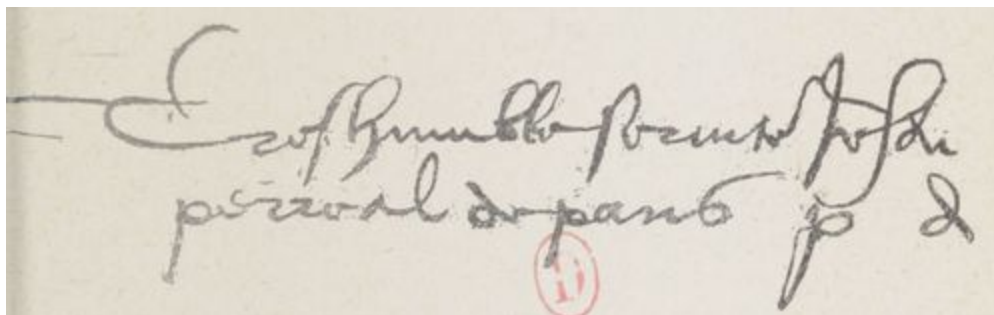
retrouvons, à ce moment, l'esprit plus lyonnais que jamais ; il ne suit pas le roi à Rouen, dans une visite au cardinal d'Amboise, le grand Mécène, et il semble demeurer tout à fait étranger aux commandes du cardinal : au mois de septembre 1508, il fait tout simplement partie d'une commission d'alignement pour les quais de la Saône ; ensuite, sur une demande, très cérémonieusement formulée par le consulat, il vérifie et modifie le nouveau pont de la Guillotière, travail pour lequel il touche 11 livres 2 sous, le 11 janvier 1509.

Au printemps, le roi repart encore une fois en Italie, guerroyer contre Venise ; cette fois, au lieu de rester à la cour, Perréal fait la campagne, et le voilà sous la tente, enfiévré de travail, mangeant mal, dormant peu, mais bourrant ses portefeuilles de dessins, prenant aussi des croquis de batailles et de paysages ⁴⁴. Il y laissa sa santé, et il y aurait sans doute laissé la vie, sans son ami Symphorien Champier ⁴⁵, qu'une bonne fortune amena là, comme médecin du duc de Lorraine, à point nommé pour l'arracher des « maschoires de la mort ». Finalement, Perréal revint sain et sauf, mieux en cour que jamais : « J'y ai eu plus de danger que de mal, » écrivait-il avec son humour habituel⁴⁶. La reine, en quittant Lyon, le chargea d'exprimer ses remerciements à la ville, et le consulat, dans une délibération du 23 août, recommanda lui-même la ville aux bons offices de son éminent concitoyen : c'est à Perréal aussi qu'on s'était adressé pour savoir quelle réception désirait le roi. Il était l'homme du jour, et l'originalité de son caractère obligeait évidemment à le traiter avec bien des ménagements ⁴⁷.

Nous n'avons plus parlé de Marguerite d'Autriche ; Perréal semblait l'avoir oubliée, et cela pour deux raisons : d'abord, il ne recevait pas la pension promise, et, ensuite, il entendait diriger les choses et ne pas se laisser arrêter par de mesquines objections d'économie. Il fit l'effort d'aller à Bourg exposer ses devis au conseil de Bresse, et, selon lui, il déploya une extrême modération, sans dissimuler toutefois qu'il visait à la perfection et qu'il voulait le concours des meilleurs artistes. Or on prétendait lui imposer un sculpteur au rabais, un certain Thibaut, qui avait déjà touché un acompte de 300 livres. Le débat dura plus d'une semaine ; on juge si Thibaut subit les attaques d'une verve caustique et passablement altière. Perréal avouait avoir « marchandé », sinon avec Colombe même, du moins avec un de ses élèves, et il voulait dégoûter Thibaut, lui montrer où « le bât lui blessait » ; dans ce but, il l'accablait de dessins, d'instructions ; il lui fit même une

grande démonstration sur un mur. Thibaut acceptait tout, non sans motifs. Il accepta même la clause que son marché serait résiliable ad libitum. Perréal partit furieux : il « s'était rompu la tête », disait-il ; il avait fait pour plus de 100 francs de dessins ; un grand seigneur ou un capitaine recevaient 1,000 francs pour moitié moins de peine ! « A la barbe » de Thibaut, il jurait bien de le congédier à la première occasion ⁴⁸.

Signature de Jean Perréal en 1510
(Bibliothèque nationale, ms. fr. nouv. acq. 1412.)



Quant aux matériaux, Perréal ne voulait pas de statues en bronze doré, somptueuses comme effet d'ensemble, mais peu délicates, avec leurs lourdeurs inévitables, leurs retouches, leurs chevelures en « queue d'étopes » ; il préférait le marbre noir et blanc comme à Nantes, ou, faute de mieux, l'albâtre ⁴⁹. Malheureusement, ses désirs ne faisaient pas la loi et subissaient la critique, d'abord de Marguerite, qui tenait la bourse et la tenait bien, puis d'une cour trop artistique pour que les absents y eussent toujours raison. Cependant, Marguerite adressa des encouragements officiels et même effectifs à Perréal ; elle l'avisa du paiement de ses pensions arriérées, que, par le fait, il toucha seulement en juillet 1510, et, d'autre part, Lemaire, en ce moment à Lyon, était tout feu tout flamme, parce qu'il grillait de se faire un sort près de la reine : il pressait Perréal, il lui montrait, par la pensée, la beauté de l'église qui encadrerait les tombeaux : si la princesse, déjà munie de dessins, en demandait encore, « c'est qu'elle voulait du mémorable ». Et Lemaire chantait, célébrait, dans ses écrits, le nouvel Apelles, le nouveau Zeuxis ⁵⁰.

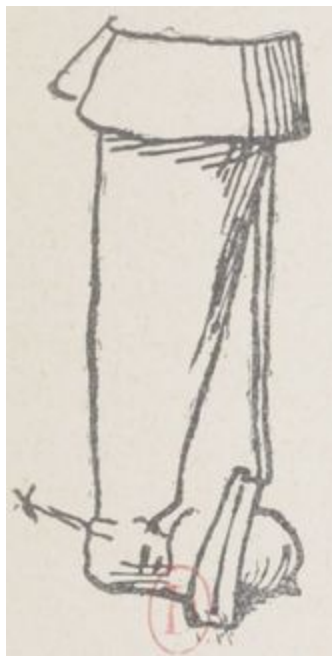
Sous cette double impulsion, Perréal rouvrit ses cartons, y prit des dessins personnels ou d'après l'antique, et en fit, selon son expression, « un bouquet », qu'il montra à Lemaire et dont il ne restait plus qu'à extraire le

suc. Il estimait la dépense à 2,500 écus ; Lemaire se chargea de la faire accepter, en adoucissant un peu le chiffre.

En effet, Perréal reçut l'autorisation de « marchander » : il acheta aussitôt de l'albâtre, aussi beau que possible, engagea un sculpteur, se mit lui-même à l'œuvre, et déjà il se voyait, par l'esprit, à Brou comme à Nantes, en train d'installer son monument ⁵¹.

La fatalité voulut que des accidents se produisirent dès que Thibaut mit la main à l'albâtre ; selon Perréal, c'était la faute de Thibaut, il aurait dû laisser préalablement la matière se durcir à l'air. Là-dessus, les critiques de pleuvoir à la cour de Marguerite, et de pleuvoir sur Perréal. A quel prix Perréal avait acheté des matériaux inutilisables ! N'aurait-il donc pu se renseigner près du premier tailleur de pierre venu ? Le secrétaire princier Barangier et Lemaire reçurent des lettres de la bonne encre. Lemaire rentra sous terre, selon l'habitude, mais non sans insister pour qu'on donnât satisfaction à Perréal, en précisant et en agrandissant sa mission, en lui demandant des plans pour l'église même, comme pour les tombeaux, dût-il ne venir à Brou que trois ou quatre fois par an ⁵²...

Dessin à la plume
(Comptes de Lyon.)



L'automne de 1510 se passa dans ces pourparlers. Quant à Perréal, on devine son indignation, sa causticité. Un long mémoire qu'il adressa à

Barangier, le 4 janvier 1511, en porte de fortes traces : « On lui parle de se renseigner, dit-il, mais, quand il veut le faire, les gens lui rient au nez et disent qu'ils n'ont rien à lui apprendre. » En fait de tailleurs de pierre, il renvoie aux sculpteurs de Dijon, qui manient l'albâtre : là-dessus, il fait un cours sur l'albâtre et ses diverses natures. Les accidents viennent de Thibaut. Il propose de s'adresser à Michel Colombe lui-même, qui, par égard pour lui, veut bien, malgré la vieillesse et un surcroît de travaux, dessiner les statues pour 100 écus, et même les exécuter dans son atelier de Tours ; à l'appui de son dire, Perréal joint un dessin du tombeau de Nantes, avec un compte sommaire. Au reste, puisque l'église n'est pas encore prête et que (selon le conseil de Lemaire) on lui demande des plans pour elle, il prie Barangier de bien réfléchir à la question des tombeaux, de prendre son temps.

Avec ce mémoire, d'un style fort primesautier, mêlé de flatteries, de dédains, de plaisanteries, de désinvolture, Perréal expédia une lettre de grand style pour la princesse ; là, il glissait, en homme de cour, sur les points délicats ; il protestait de son zèle pour les travaux de l'église, où il comptait utiliser ses souvenirs italiens ; il insistait sur l'expulsion de Thibaut, qui venait d'exécuter mal des armoiries et des clefs de voûte, et qui pouvait regagner son acompte dans le gros œuvre ; il voulait de « grands ouvriers », et il souhaitait ardemment plaire à la princesse, « des aultres ne me chault » ; c'est la flèche de Parthe ! Habile flèche, du reste, car Marguerite, placée entre les raideurs de Perréal et les infidélités, les intrigues de Lemaire, qui se glissait à la cour de France, opta pour Perréal : en février, elle lui signifia qu'elle le nommait contrôleur des travaux de Brou à la place de Lemaire, et qu'elle faisait porter son fils au rôle des bénéfices ecclésiastiques de Bourgogne ⁵³.

Perréal vint à Brou prendre les mesures de l'église et s'entendre avec le conseil local, « les robes longues », comme il disait jovialement. Il s'entendit fort peu et revint à Lyon, où il retrouva Lemaire, qui, toujours gaillard et entreprenant, malgré sa disgrâce, s'employa à le calmer, sans succès d'ailleurs. « Rien ne mord sur ce diable d'homme, écrit Lemaire à Barangier ⁵⁴ ; il m'a répondu, à propos des critiques de la cour, que, quand les chiens ne peuvent mordre, ils se saoulent à aboyer. » D'ailleurs, l'excellent Lemaire, lui-même, malgré ses flatteries, se vengeait noblement de Marguerite en publiant l'Épître de l'amant vert, avec une dédicace, fort

humble, à Perréal, « son patron et son protecteur », auquel il déclarait devoir la bienveillance de la reine et le bon accueil des Lyonnais ⁵⁵.

Dans l'état d'extrêmes tiraillements politiques où l'on se trouvait entre Blois et Bruxelles, Perréal, que Marguerite avait voulu séparer de Lemaire, aurait dû se garer d'une démonstration aussi compromettante ; il n'y pensa même pas. Il ne songeait qu'à expulser Thibaut, sa bête noire, qu'il comparaît à Colombe comme « le plomb à l'or ». Il lui donna congé et partit pour Blois, le 28 mars 1511 ; il y reçut une lettre extrêmement catégorique contre Lemaire. Le 30, sans se déconcerter, il répondit à Marguerite sur un ton vraiment impertinent, qui porte, nous en sommes convaincu, la trace des difficultés politiques du moment : il déclarait (à tort, du reste) que tout était réglé avec Colombe ; quant à lui il avait fini et emballé ses plans ; la princesse pouvait les faire prendre et les lui renvoyer à Lyon pour l'exécution, ou les garder. Il plaignait Lemaire ; il se plaignait lui-même, il entonnait son air favori, sur sa tête rompue, sur ses pas et démarches sans nombre, surtout sur l'insuffisance de ses émoluments...

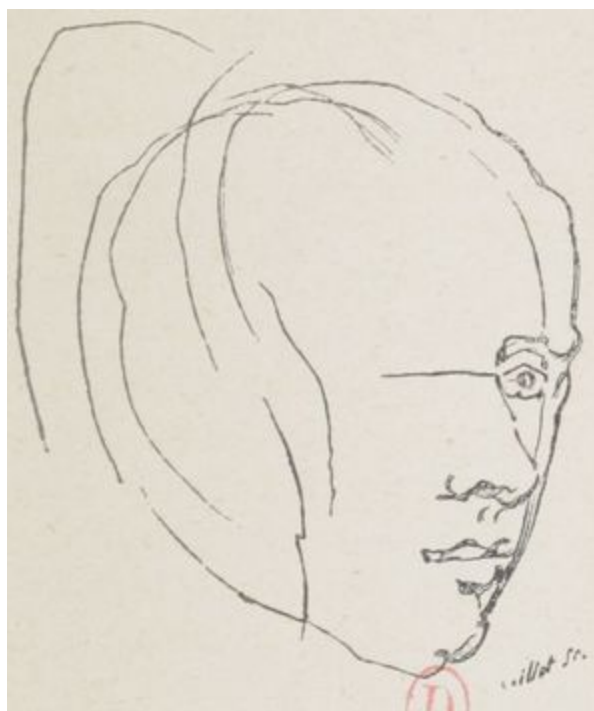
Nous entrons dans ces détails, parce que nous en tirerons plus tard d'importantes conséquences pour l'appréciation de l'œuvre de Perréal. Et d'ailleurs n'éclairent-ils pas singulièrement la vie et la physionomie du personnage ?

Nous remarquons surtout que ce pauvre Perréal, orgueilleux, et indépendant, et laborieux, à l'excès, cumulant diverses pensions, alors qu'une seule suffisait aux autres artistes, concluait toujours à se dire dépourvu, et il l'était vraiment, au point que sa vie intime paraît en avoir passablement souffert.

Sa femme, qui était fort distinguée, à en juger par les témoignages publics d'amitié que lui donna la reine ⁵⁶, ne jouait près de lui aucun rôle.

Nous lui connaissons un fils et deux filles. Malgré son patriotisme et ses impatiences, il profita de l'offre de Marguerite et s'empressa d'envoyer son fils, qui avait à peine dix-huit ans, prendre ses grades à l'Université de Dôle : « De la sorte, mon petit argent sera de mesure », écrivait-il à la princesse. Lemaire, qu'on chassait par la porte et qui rentrait par la fenêtre, alla lui-même conduire le jeune homme à Dôle, d'où il s'empressa de dédier à Marguerite le premier livre des Illustrations de Gaule ⁵⁷, fortement décoré de l'écusson princier.

Dessin à la plume.
(Comptes de Lyon.)



Quant aux filles de Perréal, elles se consacrèrent, semble-t-il, à la peinture ⁵⁸. En cette même année, le 30 juin 1511, « noble homme Jehan Perréal, dit de Paris », maria l'une d'elles, dans cette ville de Bourges où nous croyons le retrouver souvent. Elle épousa fort modestement le pelletier Georges de Ruilly ; la mère ne parut point ; un artiste, Jean Richier dit d'Orléans, servit de témoin. De dot, pas l'ombre ; heureusement, une sœur de Perréal, une vieille fille nommée Léonarde ⁵⁹, intervint pour donner un mince trousseau, un lit et 80 livres ⁶⁰. L'autre fille paraît plus tard ⁶¹ à Lyon, sous le nom de « dame de Chandeneux », ce qui suppose une seigneurie et par conséquent un mariage plus sortable.

A partir de ce moment, les relations de Perréal avec Marguerite se tendirent de plus en plus, malgré les efforts de Lemaire. Le 8 septembre 1511, Lemaire écrivait de Brou, pour remercier au nom de Perréal, pour dire que l'artiste arrivait le lendemain, avec deux sculpteurs, Jean et Henriet de Lorraine, et qu'il s'occupait de l'église. Le 9 octobre, de Dôle, Lemaire insistait sur le renvoi de Thibaut et sur la convenance de passer un marché avec Colombe. Marguerite accepta la combinaison : Colombe s'engagea à fournir des maquettes selon les dessins et la « très belle ordonnance » de

Perréal, en utilisant les plans de l'église fournis par le même Perréal. Le 28 mars 1512, Lemaire écrit que tout est réglé avec Colombe, par ses soins ; le 14 mai, qu'il a remis à Perréal les premières maquettes de Colombe, pour les « étoffer » de peintures, « ce qui est un grand chef-d'œuvre », et il réclame de l'argent pour Perréal.

En somme, Perréal avait fourni, et non sans peine, ce qu'on lui avait demandé, et il devait comprendre que son rôle s'achevait. Il ne le comprit pas, et il écrivit, le 20 juillet, une lettre pleine de dépit « ...Colombe fait les Dix Vertus ⁶², comme il l'a promis ; il en est payé par Jean Lemaire, car de ce marché et de ce paiement je ne me suis pas mêlé. J'ai fait l'ordonnance de ces Dix Vertus et leurs dessins ; Colombe est après... » : ayant blanchi et doré les maquettes, et peint les carnations, il demande à traiter de même les Dix Vertus. « ... Mais je soupçonne que vous êtes lasse de Jean de Paris, par suite de mauvais rapports ou autrement. » Il se tient cependant aux ordres de la princesse : « Puisqu'il est ainsi que vous n'avez plus affaire à moi, je vous supplie au moins de me commander et mander si je dois blanchir les Vertus comme ce que je vous ai envoyé ⁶³. » Tristes sollicitations vraiment ! douloureux mélange d'inspirations altières et besogneuses ! Probablement, Marguerite ne répondit pas, et Perréal lui adressa de Blois, le 17 octobre 1512, une dernière lettre, plus pitoyable encore. Il s'en prend à Lemaire, qui a tout arrangé, dit-il, pour le supplanter : « Il ne me chault de parleurs et inventeurs de mensonges, notamment à l'égard de Lemaire, dont sans doute on m'impute la conduite ! Depuis Pâques, Lemaire m'a menacé, à me battre et à me tuer, parce que je lui ai rappelé sa naissance, l'entretien qu'il a reçu, la bonté de la dame qui le soutenait, c'est-à-dire de vous, Madame, qui l'avez pris et tiré de la pouillerie (sic) et pauvreté ; on le connaît pour ce qu'il est. Il lui a fallu aller habiter en Bretagne ⁶⁴, parce que chacun le surveille. Avant peu, vous en entendrez chanter une mauvaise chanson, je n'en dis pas davantage ⁶⁵, etc... »

En voilà assez. A ce même moment (octobre 1512), Marguerite envoie l'architecte Van Boghen diriger l'église et les chapelles de Brou ; en 1516, le peintre « Jehan de Bruxelles » exécutera le dessin final des tombeaux ⁶⁶.

Dès lors, Perréal apporte au service de la cour de France une régularité exemplaire et nouvelle. Il s'astreint positivement à sa charge : en 1512, en 1513, en 1514, on le voit toujours là. A la fin de 1512, il intervient même efficacement, pour sauver un faubourg de Lyon menacé par le génie

militaire. Il produit à ce propos des dessins de fortification. La ville le remercie en l'exemptant d'impôt ⁶⁷.

Il se trouve à Blois, au mois de janvier 1514, lors de la mort subite d'Anne de Bretagne, et il remplit minutieusement les devoirs de sa charge : il assiste à la mise en cercueil, moule le visage de la souveraine, et fabrique le masque pour les obsèques ⁶⁸. On le rencontre à Londres, en septembre, chargé, avec un chambellan, d'une mission diplomatique, de franciser la nouvelle reine Marie d'Angleterre, en organisant son trousseau et ses robes à la française, pour la rendre acceptable aux Français. Il avait de l'esprit : il comprit bien les différentes faces de sa mission. Il correspondait même directement avec Louis XII, qui parle de lui, dans une lettre au cardinal d'York ⁶⁹, comme d'un vrai et authentique ambassadeur.

Dessin a la plume
(Comptes de Lyon.)



On peut croire aisément aussi qu'il fit le portrait de la jeune souveraine ⁷⁰, puisqu'il était portraitiste avant tout, et qu'elle était jolie.

Perréal perdit son cher maître Louis XII dans la nuit du 31 décembre 1514. Pour obéir aux prescriptions du nouveau roi, qui voulait se débarrasser promptement des obsèques, il fallut accomplir des prodiges. Sans perdre un instant, notre artiste moula la tête du défunt, fit le masque, monta ce masque sur un mannequin articulé qu'on improvisa en toute hâte, et revêtit le tout d'ornements royaux. L'aube du 2 janvier blanchissait,

lorsqu'il put enfin installer son mannequin dans la chapelle ardente du Palais. Il peignit aussi, pour la première fois, des décors de funérailles, et quels décors ! près de 4,000 écussons de papier, les deux grands étendards de la garde, avec emblèmes sur les deux faces, rehaussés d'or et d'argent ⁷¹, et un guidon semblable pour les archers ⁷², pendant que trente ouvriers fleurdelisaient d'or, sous sa direction, les grandes tentures bleues destinées à Notre-Dame. Il reçut pour le mannequin 40 livres, pour les étendards 151 livres et demie, pour les écussons 1270 livres ⁷³.

Comme Bourdichon, Perréal resta au service de François I^{er}, mais avec trois nouveaux collègues : l'italien Nicolas Belin, de Modène ; le peintre personnel du roi avant son avènement, Barthélemy Guéty dit Guyot (appelé aussi Guet, Guert, ou même Buet), et Jannet ou Jamet Clouet. Un autre peintre, Jean ou Petit-jean Champion, alors attaché au service de Louis de Savoie, ne tarda pas également à entrer au service du roi. Bourdichon disparut en 1522, Belin en 1523.

Sous François I^{er}, les peintres touchèrent de plus beaux traitements qu'autrefois et perdirent en considération. Jusque-là, ils figuraient à la cour sur le pied des « valets de chambre » ; on commença par séparer les valets de chambre en ordinaires et extraordinaires ⁷⁴, et le seul Guéty resta en service ordinaire. En 1523, on distingua des valets de chambre gentilshommes les « valets de garde-robe ⁷⁵ », parmi lesquels on relégua les peintres ⁷⁶. Et, comme si ce n'était pas encore assez de ce déclassement, le « Père des lettres » fit en 1526 établir une troisième classe, absolument subalterne, celle des « peintres et gens de métier », où les peintres se trouvèrent relégués dans la catégorie du tailleur, du cordonnier, etc. ⁷⁷, assimilation qui, on le comprend, excitait au plus haut point l'indignation de Léonard de Vinci ⁷⁸.

Les gages de Perréal sous ce nouveau régime s'élevèrent à 240 livres, sauf en certaines années où ils semblent réduits (210 livres en 1520 et 1526, 120 en 1524). Jannet Clouet fut mis sur le même pied que lui en 1523.

Perréal figure sur les comptes royaux jusques et y compris l'année 1527 ⁷⁹, mais, depuis 1515, il reparaît fréquemment à Lyon et y reprend les humbles traditions de ses débuts. Il collabore, en 1515, à l'entrée du connétable de Bourbon ; on le consulte pour une entrée de la reine et pour le passage de la souveraine, le 2 mars 1516 ⁸⁰.

Dessein à la plume
(Manuscrit de Saint Michel.)



Le 28 mars 1518, sur un ordre du roi pour la réception du duc d'Urbin, le consulat met trois peintres à la disposition de Perréal.

Perréal trouva encore un moyen de grossir son budget, en obtenant, le 2 novembre 1523, sa nomination à un poste spécialement créé pour lui, celui de « commissaire général de l'œuvre et maître des fortifications du Lyonnais, du Forez, Beaujolais et Dombes ». Comme il avait, depuis longtemps, fait l'apprentissage de ces fonctions pour la ville de Lyon, et que les circonstances extérieures imposaient des travaux militaires, et que le pouvoir royal tendait à centraliser les mesures de défense, sa nomination se présentait sous de bons auspices. Le consulat de Lyon s'en offusqua, néanmoins, au nom des vieilles franchises de la ville et de ses finances ; de là un conflit, dont Perréal se tira péniblement. D'après le texte sommaire d'une délibération du 15 mars 1524, il offrit sa démission ⁸¹ ; cependant, le 18 mai, il fut appelé, sur l'ordre du sénéchal, à faire quelques vérifications, et reçut de ce chef 7 livres 10 sous.

Perréal habitait donc Lyon, et Cornélius Agrippa charge un de ses amis de Lyon, en 1524, de présenter ses amitiés à « l'homme très digne, son tout ami ⁸² ». La correspondance du même Agrippa nous montre que Perréal fit une dernière apparition à la cour, à Saint-Germain-en-Laye, au printemps de

1527⁸³. En 1528, le vieil artiste a cessé d'appartenir à la maison royale, et il reçoit même, le 30 juillet, un successeur dans la modeste charge de contrôleur des fortifications qui lui avait causé tant d'ennuis quatre ans plus tôt. Quoique Geoffroy Tory, à cette même époque, obtienne encore de lui deux petits dessins pour les graver, il est évident que l'âge et la maladie arrachaient à son atelier le grand laborieux. Perréal végéta plusieurs mois ; les registres municipaux de Lyon pour 1529 mentionnent encore son existence, mais, vers la fin de l'année, dans le compte ouvert pour la rançon de François I^{er}, c'est sa veuve qui apparaît.

II

Quelles que soient sa passion pour le fini, sa recherche de la perfection, ou même son inconstance, Perréal, pendant quarante-cinq ans de labeur (1483 à 1527), a évidemment beaucoup produit, et il semblait que sa mort, en éteignant les jalousies, dût pour jamais consacrer et exalter l'œuvre du « Remarquable », du « Magnifique », comme disait Agrippa. Ce fut le contraire : la mort frappa l'œuvre et l'homme. Agrippa, ni Lemaire, gens fort avisés, ne se souviennent des dithyrambes d'autrefois : Rabelais inflige le glorieux surnom de Jean de Paris à un cireur de bottes ⁸⁴. Excellent exemple à citer pour Montaigne !

Comment expliquer un discrédit si complet ? D'abord, par la mode. Les choses admirées sous Louis XII ne paraissaient plus guère de mise sous François I^{er} ; l'italianisme débordait : or, selon la lettre si importante de Louis XII, Perréal en avait précisément pris le contre-pied. On rêvait de plafonds immenses à la Michel-Ange, sans Michel-Ange, hélas ! de stanzes ou galeries à la Raphaël, sans Raphaël ; de stucs énormes, de décorations tapageuses. C'est au-dessous de ces torsos, de ces bras, de ces jambes, qui tiraient violemment l'œil et qui s'imposaient nécessairement à l'attention la plus distraite, que restaient enserrés dans quelque armoire de modestes petits manuscrits à l'usage des seuls gourmets, pauvres herbiers démodés des fleurs d'autrefois, proscrits puisqu'il s'juraient avec le goût du moment, et par conséquent exposés à toutes les mauvaises chances, dont la moindre était l'oubli. Évidemment, c'est dans cette mine perdue que nous chercherons Perréal. Mais encore, de quel côté ? Perréal nous mettra sur la

voie, car il ne se pique pas d'encyclopédisme ; s'il lui a fallu se disperser sur des besognes assez diverses et fort inégales, quand on pèse les détails de sa vie, on s'aperçoit combien sortir de sa sphère exacte lui semblait une nécessité fâcheuse : à Nantes, à Brou, il dessine, jamais il n'ira (comme tant d'autres) prendre un marteau, pétrir une maquette : « Je ne suis qu'un peintre », voilà son credo formel, dans une lettre officielle qu'il adresse à Barangier, le 8 octobre 1511 ; et, de plus, comme peintre, il n'est que portraitiste ⁸⁵. Il entre, avec cette spécialité de portraitiste, dans la maison du roi, après s'être fait connaître par ses petits portraits-médailles de 1494 ; il y reste au même titre, et presque tout de suite, sur l'ordre de Charles VIII, il exécute le portrait d'une dame allemande. En 1499, il donne encore un dessin de médaille. Au bout de plusieurs années, en 1507, Louis XII parle de lui comme d'un « portraitiste de visages », qui peint de petits portraits sur parchemin, et sans rival en Italie dans ce genre-là ⁸⁶.

ARTUS GOUFFIER
Seigneur Je Boisy.



A ces indications si précises, s'ajoutent des détails non moins concordants : quoique peintre, Perréal abandonne autant qu'il peut à Bourdichon les décorations de bannière, si recherchées en Italie, et même les enluminures à la française, dès qu'il s'agit de paysages ou de batailles ; il décline, à plus forte raison, la commande d'un vrai tableau pour le

marquis de Mantoue. D'autre part, ses dessins d'ornementation trahissent, encore sous le ciseau de Colombe, une main extrêmement fine et minutieuse. Les petits I et K du Chamfleury ⁸⁷ de Geoffroy Tory, qu'il nous faut bien citer malgré leur peu d'importance et l'exactitude contestable du rendu, nous montrent deux études d'hommes nus, enserrés toujours dans un petit médaillon qu'on dirait destiné à une ciselure. Il résulte clairement, ce nous semble, de la concordance parfaite de ces constatations, que Perréal représente un art particulier, qui s'écarte, à la fois, des enluminures proprement dites du moyen âge et du grand art italien. Il fut le Christophe Colomb de nos miniaturistes du XVIII^e et du XIX^e siècles, et, à cet égard, s'il connut des émules ou des élèves, Louis XII a pu dire qu'il n'avait point de pareil.

Ce jalon posé, marchons plus loin, prenons en main les fils les plus ténus (puisque nous n'en avons pas d'autres). Les dessins de deux têtes et d'une botte, qui se trouvent sur les registres de Lyon, nous prouvent, une fois de plus, l'esprit bizarre et un peu fantasque de notre artiste, qui se permet de griffonner de petites pochades jusque sur les augustes livres de comptabilité de la bonne ville de Lyon. Ce n'est qu'un coup de crayon, mais il est amusant, sans intention de style ni d'allure ; il cherche purement la vérité. Or, si l'on se rappelle l'apostrophe, souvent citée, où Jean Lemaire ⁸⁸ invite le « noble » Jamet (ou Jehannet, qu'il écrit « Jean Hay ») à venir « voir la nature » chez Jean de Paris, on trouve que Lemaire qualifie exactement les deux grands portraitistes contemporains : d'un côté, Jamet ou Janet Clouet, coryphée du genre « noble », c'est-à-dire l'homme classique et impeccable du grand faire, du haut style ; d'autre part, Jean de Paris, l'homme de la nature ⁸⁹, de caractère ombrageux, primesautier, brillant, spirituel ⁹⁰.

ANNE DE MONTMORENCY.



Jamet Clouet engendrera son admirable fils François, et une école dont on ne connaît malheureusement que quelques très rares spécimens originaux ; froide et un peu impersonnelle, comme dit Lemaire, mais consciencieuse, extraordinaire d'habileté et de finesse, parfaite de pureté, de rectitude ; le peintre a vécu d'une vie nette, tranquille ; simplement, sans clair-obscur et presque sans ombres, il présente de grands seigneurs et de grandes dames, dont les ors, les perles étincellent avec un brio étonnant, mais dont la physionomie est pleine de réserve ; il les donne, comme il les a toujours connus, masques de cour, fins, pâles, où le sentiment, trahi plutôt qu'accusé, se perd dans une distinction suprême ; on les reconnaîtrait entre mille à leurs yeux clairs, à leurs bouches d'une exquise finesse, à un modelé d'un fondu tout à fait étonnant.

A Lyon, bien au contraire, après Perréal, tourmenté, individuel, agissant, plein de cachet, nous rencontrerons cette lignée des Corneilles, que M. Bouchot nous a révélés, médiocres dessinateurs, mais de trait et d'esprit vifs, avant tout amis du relief et de l'individualité, amusants, bons vivants, très volontiers souriants ⁹¹.

La descendance des deux écoles nous montre bien la portée du parallèle institué, un peu ironiquement, par Lemaire ; c'est quelque chose comme ce qu'on nomme, en Italie, l'école romaine et l'école florentine.

Ainsi, d'après tous ces indices, nous devons chercher l'œuvre caractéristique de Perréal dans des manuscrits, sous forme de petits portraits-médallons fortement individualisés, d'un genre peu usité en Italie.

Or, un célèbre manuscrit contient une série de sept petits portraits, qui répondent quelque peu à ce programme. C'est le livre de la Guerre gallique (traduction libre des Commentaires de César), exécuté pour François I^{er} : ce livre se compose de trois volumes, actuellement dispersés, le tome I^{er} au Musée britannique ⁹², le tome II à la Bibliothèque nationale de Paris ⁹³, le tome III à Chantilly. La préface, que M. le baron de Noirmont a placée en tête de leur reproduction pour la Société des Bibliophiles français, nous dispense d'insister sur l'histoire de leurs vicissitudes. Chacun des précieux volumes a régulièrement reçu, d'un bout à l'autre, une illustration de grisailles, datées et signées d'un G., qui signifie Godefroy le Batave ⁹⁴. L'auteur a ponctuellement exécuté un tome par an, le premier en 1518, le second en 1519, le troisième en 1520. Mais, tout à coup, au milieu du tome II, un artiste, d'humeur évidemment indisciplinée et fâcheuse, sans se soucier ni de symétrie, ni de la belle régularité de l'ouvrage, fait irruption dans le travail de son confrère, pour y loger, sous prétexte de héros antiques, plusieurs petits portraits, fort affirmés, des amis d'enfance du roi. Ne reconnaît-on pas là notre illustre fantasque, son art très spécial et ses façons non moins particulières ? Rien ne prépare les portraits dans la composition, rien ne les suit ; on s'est borné à les appuyer de quelques médallons médiocres, d'après l'antique. Y avait-il à la cour de François I^{er} un autre artiste que Perréal, d'assez vieille éducation et d'âme assez singulière, pour rompre ainsi en visière avec la sacro-sainte convention ? Le tome où il apparaît date de 1519. Et nous savons que Perréal se trouvait à Lyon en 1518, et probablement aussi en 1520, année où ses gages furent réduits.

JACQUES DE CHABANNES
Seigneur de la Palisse.



On objectera que les médaillons dont nous signalons l'intérêt, possèdent déjà deux pères. M. le marquis de la Borde les attribue tout simplement au Godefroy des grisailles, hypothèse qui, malgré l'esprit extrêmement judicieux de son auteur, nous semble inadmissible. Godefroy est un bon Hollandais, élève très docile de Lucas de Leyde, patient, méthodique jusqu'à la moëlle, et maniéré, mignard, tout confit dans la grâce ; il ne se serait permis ni une irrégularité violente comme celle-là, ni un beau faire, aussi solide, aussi ferme que celui des médaillons ⁹⁵. Nous ne pouvons vraiment accorder à maître Godefroy que les pâles médailles, dans lesquelles une bonne âme s'est ingéniée à encadrer l'impromptu.

JUST DE TOURNON
Seigneur de Tournon.



Mon ami, M. Bouchot, dans la remarquable étude sur Les Clouet, où il s'est, le premier, hardiment risqué parmi les méandres du début du XVI^e siècle, retire ces médaillons à Godefroy, pour en faire honneur à Jamet Clouet, et ici la discussion devient plus complexe.

M. Bouchot démontre que l'auteur des médaillons a d'abord exécuté au crayon un croquis sommaire des personnages d'après nature ; il a reproduit un de ces croquis, apparenté aux pochades de Lyon, bien que, naturellement, plus mûr, plus écrit.

M. Bouchot a retrouvé plusieurs de ces crayons ⁹⁶ : or, il les rencontre dans une ancienne collection de cour, qui contient aussi des croquis attribués à François Clouet, et c'est pourquoi, après M. Durrieu ⁹⁷, il suppose (mais en spécifiant bien qu'il s'agit d'une simple supposition), que son portefeuille forme une sorte de raccolta familiale, où l'on a dû joindre les dessins du père à ceux du fils ; et du moment où les dessins appartiennent à Jamet Clouet, il faut en dire autant des miniatures.

Malgré les réserves expresses dont l'entoure son auteur, l'hypothèse est honnête et même ingénieuse. Pourtant nous croyons pouvoir lui opposer une observation, que nous empruntons à M. Bouchot lui-même, et qui nous paraît de conséquence.

On connaît, comme l'a montré notre habile confrère, une œuvre authentique de Jamet Clouet ; elle a disparu..., mais Thevet, au XVI^e siècle, en a donné une gravure, Celle-ci, qui représente un savant nommé Oronce Finé, est défectueuse et, malgré tout, elle confirme pratiquement et en traits parlants notre première impression sur Jamet Clouet ; il y a là infiniment de style, bien qu'un peu sec, sévère mais on ne peut plus « noble » : le personnage, de grande dimension, apparaît à mi-corps, largement drapé, avec des cassures monumentales qui forment dans cette draperie des tranches et même des méplats d'ombre ; ses mains, à longs doigts, trahissent un dessin très caractéristique, très serré, même un peu boudiné ; le visage, sorte d'Holbein affaibli, manque, non pas de largeur, mais de décision, de relief ; on dirait que le peintre, ayant vu des Italiens, se méfie, et, comme il ne pratique point le principe de la subordination, il ne se retrouve franchement à son aise que dans les accessoires. Bref, cette œuvre si précise, si peu banale, même à travers sa traduction, nous rend un grand service, car elle nous mène directement à mettre le nom de Jamet Clouet sous un portrait de François I^{er}, encore existant, qui porte au plus haut degré le cachet du même faire ; le portrait à mi-corps, en costume blanc, qui se trouve maintenant au Louvre, après avoir été conservé pendant des siècles, dans sa place primitive, à Fontainebleau, où, d'ailleurs, il passait traditionnellement pour une œuvre de Jean Clouet ⁹⁸. On peut dire que nous connaissons deux œuvres de Jamet Clouet, et que l'une d'elles se trouve sous nos yeux.

Eh bien, si du portrait de François I^{er} nous revenons aux miniatures de la Guerre gallique, le contact nous échappe tout à fait ; ici, comme dans la miniature, comme dans le croquis préliminaire, aucune recherche du côté du costume, qui reste à un rang secondaire. Le peintre, adroit à saisir la ressemblance, s'en prend au visage ; son crayon, d'un trait objectif, pittoresque, fidèle encore plus que savant ⁹⁹, pénètre le modèle sans se préoccuper ni de l'ennoblir ni de le parer ; il donne la note piquante de la vie et de la vérité ; il s'attaque avec finesse à la bouche et aux yeux. La touche franche et sans artifice a cependant de la douceur, du fondu. L'ensemble de chaque petit portrait rend avec une sincérité incisive le personnage lui-même tel qu'il est, gracieux ou vigoureux, spirituel ou froid. Nous sommes aussi loin de la haute manière, un peu féodale et allemande,

de Clouet, que de la largeur du faire italien ; l'Italie ne produit rien de semblable à ceci.

Une main contemporaine, heureusement sans respect pour les Commentaires de César, a ajouté, sous chaque médaillon, le nom et l'âge des personnages : Artus Gouffier, Guillaume Gouffier (plus connu sous le nom de Bonnivet), Lautrec, La Palisse, Montmorency, Fleuranges, Tournon.

Un autre de nos excellents confrères, M. Durrieu, saisi d'une juste admiration devant une miniature, qui orne un manuscrit relatif à l'ordre de Saint-Michel, exécuté vers 1495 ¹⁰⁰, s'écrie que cette merveille doit appartenir « au plus grand artiste de ce temps », et il prononce par conséquent le nom de Perréal. En sa qualité de savant, il est frappé de retrouver, parmi les acquisitions ou les commandes de chaque roi, quelque manuscrit spécial à l'ordre royal de chevalerie et, par suite, d'induction en induction, il en arrive à penser que le manuscrit de 1495 est une œuvre commandée à Perréal par Charles VIII.

GUILLAUME GOUFFIER
Seigneur de Bonnivet.



L'attribution nous paraît séduisante. Il ne s'agit pas d'une enluminure proprement dite, mais d'un groupe de portraits, qui rentrent bien dans les attributions de Perréal.

Rien de plus simple que le sujet : Charles VIII, escorté de deux personnages, reçoit la visite de saint Michel, lui-même escorté d'anges. Le groupe céleste, d'allure souriante et doucement heureuse, présente d'agréables visages féminins, d'une vérité très légèrement transfigurée ; de délicats empâtements blancs forment les carnations ; les cheveux, d'un blond clair exquis, sont distribués et ébouriffés en petits traits spirituels ¹⁰¹ ; les vêtements, d'un coloris admirablement transparent, miroitent des tons célestes de l'arc-en-ciel, avec une discrétion et une habileté que rien ne peut rendre et dont les procédés actuels de reproduction, si parfaits qu'ils soient, ne permettent pas de donner une idée au lecteur ; sur l'agrafe et sur la garniture du corsage de l'archange, de minuscules émeraudes étincèlent comme au premier jour ; les plis, moins longs que dans l'école flamande, sont fins et justes ; le bas de la robe du saint Michel se soulève légèrement en masse ronde, porté par un souffle invisible. En face, le groupe terrestre forme une vive opposition, avec ses couleurs franches, ses figures bronzées et affirmées, d'une vérité frappante, mieux dessinées que modelées.

Charles VIII produit tout l'effet possible. La nature l'a créé mince, petit, exigü ; le peintre le donne tel, mais il l'enveloppe, avec une solidité toute royale, dans une ample robe de drap d'or, aux plis larges, simples.

Ajoutons que le cadre, traité à la Mantegna, répond à la scène : c'est une arcature, de dorure éteinte et discrète, très finement décorée à la plume d'oves et de guirlandes de fruits ; dans les deux coins supérieurs, deux petits génies pleins de vivacité et d'imprévu.

Le pinceau de la Guerre gallique paraît mûr et même vieilli, à côté de celui-là ; il y a, entre eux, plus qu'un écart de vingt-cinq ans : il y a la distance morale qui peut séparer un ancien dieu sur le retour, attaché au passé, de l'enthousiaste, de l'amoureux plein de verve, qui caresse, qui parfait un rêve d'espérance, où tout lui parle du lendemain.

L'artiste, dans la Guerre gallique, s'en est tenu au premier travail, déjà remarquable, du pointillé ; ici, il revient à la charge, comme nous l'avons dit, avec des touches blanches, qu'ensuite il réveille vivement par de légers traits noirs, en sorte que l'effet, quoique cherché, paraît au contraire plus amusant et plus primesautier ; en 1519, il a simplement affublé les têtes d'une lourde perruque formant bloc et taillée en rond, selon l'usage du jour ; ici, il s'en donne à cœur joie d'allonger les cheveux, de jouer avec eux comme la mode le permet, d'y glisser de charmants reflets.

Nous ne pensons pas que ce petit chef-d'œuvre ait été exécuté par ordre de Charles VIII. D'abord, nous savons maintenant que Perréal, plutôt en disgrâce vers 1495, n'entra au service du roi qu'en 1496, et par un brusque effet de faveur. D'autre part, le manuscrit ne contient pas un texte complet des statuts de l'ordre de Saint-Michel, tel qu'aurait pu le commander le roi, mais la simple copie d'un nouveau règlement, et il porte, en tête, une dédicace en vers, adressée au roi. Il fut donc offert à Charles VIII, et non commandé par lui.

Mais quel grand seigneur a pu imaginer un pareil cadeau ? L'hésitation n'est guère possible : l'offrande vient du plus grand seigneur de France, de celui qui avait découvert Perréal, qui l'avait pris à son service et qui voulait en faire le premier peintre du roi : du duc de Bourbon. Et c'est ce que nous indique l'auteur, avec son humour habituel. Derrière ou plutôt à côté du roi, dans une pose de familiarité, il a figuré deux personnages, lesquels n'en forment, en réalité, qu'un seul¹⁰², et d'une étonnante ressemblance : le bon duc Pierre. C'est Pierre de Bourbon, qui, à la fin de sa régence de 1495, offrit au roi, pour son retour d'Italie, cette œuvre où l'artiste avait mis toute son âme, et nous croyons trouver ici la clef de la faveur soudaine qui officiellement porta Perréal au premier rang.

ODET DE FOIX
Seigneur de Lautrec.



On a voulu voir, dans le saint Michel et dans ses anges, des portraits. Étant donnés les habitudes de l'auteur et l'individualisme des figures, rien de plus plausible. Mais nous hésitons à reconnaître chez l'archange les traits de la reine Anne de Bretagne ; saint Michel ne les rappelle que d'un peu loin ! D'ailleurs, Charles VIII, auquel il s'agissait de plaire, était jeune, fougueux ; il ne se piquait pas de fidélité conjugale, et les correspondances des ambassadeurs accrédités près de lui ne nous laissent guère d'illusions sur l'art avec lequel il avait su collectionner, à Lyon, des spécimens variés de la beauté féminine. Peut-être vaut-il mieux ne pas se demander où Perréal a cherché ses anges, et si, en sa qualité d'artiste, il n'aurait pas cédé à des goûts plus spirituels que célestes¹⁰³. Bornons-nous à constater combien le roi se montre touché des gracieuses apparitions, comme il leur ôte tendrement son bonnet, et quel sourire de sens indulgent flotte sur les lèvres de son excellent beau-frère.

Où la miniature de Perréal, le manuscrit contient, en frontispice, une enluminure de fabrique, qui représente saint Michel terrassant le démon. Nous n'en parlerions pas si, au-dessous, à côté de l'A initial du texte, nous ne trouvions encore une de ces plaisanteries qui semblent éclore tout naturellement, dès qu'on prononce le nom de Perréal. Sans égards pour le caractère grave et profondément officiel du document, l'humoristique peintre a renouvelé sa facétie relative au duc de Bourbon ; il a esquissé, à la plume ¹⁰⁴, deux têtes d'un même individu, en profil et en trois quarts. Quel est cet individu ? Avec un peu d'imagination, on pourrait se figurer que c'est Perréal lui-même, mais nous n'irons pas jusque-là.

Si l'on voulait bien admettre comme œuvres de Perréal la miniature du duc de Bourbon et les portraits de 1519, nous posséderions enfin des indications précises, qui correspondent à merveille avec ce que nous savons de la vie du grand artiste et qui peuvent mettre sur la trace de quelques autres de ses œuvres. Perréal nous semble un délicat par excellence, un homme de goût très français, qui a compris la réalité aussi bien que les Flamands, mais qui l'a vue d'un œil plus gai et plus relevé. De ce qu'il lui a été donné d'admirer en Italie, il a surtout apprécié l'antique, et dans l'antique les délicatesses décoratives. Il n'a pas beaucoup mordu à l'idéal proprement dit ; il est resté rieur, de la zone d'Érasme et de Montaigne. Sa parenté du côté italien se trouverait du côté des primitifs florentins, ce qui se comprend, d'ailleurs, car non seulement à Lyon, non seulement à Moulins, où les relations avec Florence sont flagrantes, mais dans une

grande partie de la France, on peut affirmer qu'il y a eu une singulière affinité de goût et d'esprit, et de constantes sympathies avec Florence. Et, pour le dire en passant, il nous paraît bien regrettable que cette affinité, que représentait, au point de vue artistique et littéraire, la petite cour des Bourbons de Moulins, n'ait pas pu prendre en France un essor assez puissant pour nous défendre, sous François I^{er}, contre l'invasion de l'italianisme décadent.

GUILLAUME DE LA MARCK
Seigneur de Fleuranges.



Enfin, Perréal a visé au fini et à la perfection ; mais peut-être, soit scrupule, soit caprice, n'a-t-il pas toujours achevé toutes ses œuvres, et il paraît très probable qu'il n'a souvent livré que des morceaux. On pourrait donc trouver des traces de son passage dans des travaux pour ainsi dire occasionnels.

On a souvent prononcé le nom de Perréal autour d'un intéressant manuscrit de Ptolémée ¹⁰⁵, exécuté en 1485, pour le sire de La Gruthuze, et acquis ensuite par Louis XII. Il y a bien là quelque chose qui rappelle notre artiste ; il faudrait le supposer à ses débuts et supposer encore que La Gruthuze, amateur émérite, entendant parler de Perréal, ait voulu le mettre à contribution pour les deux pages initiales d'un manuscrit, même calligraphié à Gand. On peut plus facilement admettre qu'une main de notre

connaissance, habile autant que fantaisiste, s'est amusée plus tard à « rhabiller » le livre, en substituant, sur la peinture initiale, la tête de Louis XII à celle de La Gruthuze ; l'hypothèse nous paraît parfaitement soutenable, pour peu qu'on le désire.

Mais nous aurions plus à cœur de mettre le nom de Perréal sous un panneau, qui serait son chef-d'œuvre : le triptyque de Moulins, qu'on ne connaît pas assez, bien qu'il soit fort connu ¹⁰⁶.

Notre désir se heurte malheureusement à des difficultés considérables. Le triptyque, bien que d'un fini prodigieux, nous déroute par ses imposantes dimensions ; sa date nous embarrasse, car elle est postérieure à l'année où Pierre de Bourbon et Anne de France donnèrent leur peintre au roi. Mais, d'autre part, puisque ces augustes personnages, Mécènes de premier ordre, ont jugé eux-mêmes Perréal infiniment supérieur aux autres artistes de leur maison, ne devons-nous pas nous imaginer, de très bonne foi, que, surtout après lui avoir rendu un si grand service, ils ont pu recourir à lui pour le tableau princeps, où tous deux figurent en pied avec leur fille, et n'y a-t-il pas une certaine logique à attribuer au premier de leurs peintres le premier de leurs tableaux ?

Personne, je crois, ne contestera le caractère absolument français du triptyque de Moulins. On y trouve, au plus haut degré, l'empreinte générale de ce réalisme piquant, naïf à sa façon et magnifique, que nous avons signalé chez Perréal. On y relèverait, si on voulait, quelques traces du voisinage de Bruges, de Bâle, et, en même temps, de Venise et de Florence. Mais, réelles ou non, ces légères influences s'amalgament dans une œuvre excessivement personnelle, pleine de vie et surtout de saveur. L'ensemble produit une superbe symphonie de couleurs ; les rouges même, quoique vibrants à l'extrême, ne détonnent en rien. L'ordonnance symétrique se dissimule adroitement, et, malgré la recherche d'un bel effet global, chaque détail a été creusé, perlé, avec une science et une conscience de miniaturiste. Les portraits, le duc de Bourbon d'un côté, la duchesse et sa fille de l'autre, atteignent au plus grand art, en dépit de quelques fâcheuses restaurations modernes dans les parties secondaires, notamment sur la robe de Pierre de Bourbon et sur le coussin de la duchesse ; les mains effilées, fermes, un peu froides, sont admirables.

Le panneau du milieu représente une Vierge grave, d'un sérieux modelé, bien campée et bien dessinée. Deux anges divergents garnissent l'espace, sous ses pieds. A droite et à gauche, deux groupes d'anges superposés ont

toute la verdure et la fraîcheur adorable des anges du manuscrit de Saint-Michel, leurs proches parents. Au-dessus de la tête de la Vierge, deux anges convergents, presque horizontaux, tiennent une couronne. C'est peut-être dans ce groupe céleste du haut que la rare habileté de Perréal se spécifie le mieux. Les draperies des deux anges éclatent, doucement transpercées de lumière ; c'est l'idée que nous connaissons déjà par le Saint Michel ; l'artiste l'a rendue ici avec un bonheur inouï, mais il a distribué un peu différemment ses effets ; il a réservé les fluidités d'arc-en-ciel pour le point central, d'où ressort la Vierge, et qui vomit, pour ainsi dire, toute la lumière du tableau : tel Claude Lorrain, baignant la vie entière de la nature dans l'âme du soleil. Perréal, qui a la poésie fort concrète, qui ne se laisse pas aller au vague, a voulu affirmer avec force ce grand foyer du paradis, dont le jour le plus lumineux ne nous apporte qu'une image flottante et indécise. Bravement, derrière la Vierge, il a placé un solide disque d'or, une sorte de cratère de feu, dont les rayons circulaires se dégradent, pour s'iriser doucement en arc-en-ciel et aboutir à cette nappe de lumière blanche, qui transfigure les personnages du monde supra-naturel. Malheureusement, dans cette œuvre aujourd'hui encore radieuse, transparente, étincelante, le foyer central qui devait tout illuminer, s'est éteint ou même a disparu : l'or a craqué ; d'ennuyeuses réparations, qui s'étendent jusqu'à certains détails des anges, ont rendu opaque et lourd le point vibrant par excellence ; de sorte que tout l'ensemble s'en trouve faussé, et que l'œil a besoin de remonter aux glorieuses draperies du haut pour reconstituer, en théorie, ce que l'artiste a pensé et ce que, sans doute, il avait réussi à exprimer.

TRYPTIQUE DE LA CATHÉDRALE DE MOULINS
Partie centrale.



On peut voir, par ces détails, comment à un vif esprit d'observation se joint ici un sentiment qu'on pourrait appeler symbolique, pourvu qu'on ne prenne pas le mot dans l'acception moderne. Ce symbolisme ne consiste, ni à modifier les formes de la vie, ni à les épurer comme l'ont fait les

mystiques, ni à les trier et les choisir comme les idéalistes, mais à les glorifier dans leur réalité, par l'interprétation de leur puissance. Le seul point, qui trahirait ce que nous appelons aujourd'hui le symbolisme, c'est une propension voulue à donner aux anges, messagers célestes, des jambes un peu longues, comme pour indiquer leur mission spéciale. Mais ces jambes sont enfermées dans de grands vêtements, chiffonnés, en dessous, d'une manière si exquise, que la critique admet et pardonne.

L'extérieur des volets porte une Annonciation en grisaille, fort délicate, malheureusement en moins bon état que le reste.

Qu'on nous permette donc de réserver cet admirable triptyque, et de ne pas repousser absolument son attribution au plus grand peintre du temps, attribution qui hante le cœur plus encore que la raison.

En revanche, nous ne pouvons accepter pour Perréal ni les deux excellents portraits de Pierre de Bourbon et d'Anne de France, au musée du Louvre, datés de 1488, c'est-à-dire des années où Perréal se trouvait de service à Moulins, mais dont l'exécution large et chaude trahit une main plus italianisée ¹⁰⁷, ni un petit portrait de Suzanne de Bourbon, de l'ancienne collection du duc de Durcal.

Nos constatations nous permettent aussi d'éliminer nombre d'œuvres, généralement secondaires, dont on a trop généreusement gratifié le peintre de Louis XII.

Une simple phrase, pompeuse et banale ¹⁰⁸, où Lemaire admire d'avance, en 1509 ¹, les croquis que son ami rapportera probablement d'Italie, a suffi à M. Bancel pour présenter Perréal comme l'imagier d'un manuscrit bien connu, la Conquête de Gênes, par Jean Marot, exécuté depuis la fin de 1507 ¹⁰⁹. Il y a là un malentendu, qu'il suffirait de signaler, et nous avons d'ailleurs montré, contrairement à ce que supposait M. Bancel, que Perréal n'a pas pris part à l'expédition de 1507. Il faut pourtant insister un peu, parce que ce manuscrit, qui ne peut pas matériellement sortir de l'atelier de Perréal, nous permettra de faire la part de son collègue Bourdichon. On possède authentiquement de Bourdichon les Heures d'Anne de Bretagne, dont le bel ensemble trahit des inégalités assez sensibles, soit que le peintre, dans une œuvre de si longue haleine, ait eu recours à des aides, soit que, de temps à autre, il ait éprouvé des moments de lassitude ; dans le portrait initial de la reine, au contraire, Bourdichon s'élève tout à coup au-dessus de lui-même, et, s'il faut tout dire, nous le soupçonnons de s'être associé là

une main plus habile que la sienne, peut-être bien celle qui a rhabillé le portrait initial du Ptolémée.

Le manuscrit de 1507 relève, en général, de la même facture que les Heures. Tous deux, exécutés à la suite ¹¹⁰, pour la même souveraine et dans les mêmes conditions officielles, se ressemblent étonnamment, non seulement par le procédé matériel, mais par les partis pris : ciel d'un bleu toujours pur, blanchissant vers l'horizon ; premiers plans verts et traités par masses, arrière-plans bleus, volontiers agrémentés de rochers un peu fantastiques, comme en concevaient Léonard et Cima ; agréables développements d'eau ¹¹¹, tels qu'on en voit chez Francia ; personnages à l'italienne, de style, mais absolument impersonnels ; vêtements largement drapés, aussi à l'italienne, avec les reflets d'or d'autrefois ; modelé robuste, massif, et qui serait cependant un peu flou, si l'auteur n'avait eu la précaution de le relever par des contours noirs également robustes, et même avec excès. Partout des bouches vigoureuses, vulgaires, et à plus forte raison, dépourvues de la délicatesse et des nuances infinies que l'on s'ingéniait ailleurs à y mettre ; des yeux incorrects, en olive, qui, au lieu de s'allumer d'une petite étincelle, ressortent naïvement par l'exagération du blanc, comme dans un visage de nègre. Les carnations, beaucoup plus transparentes dans les Heures que dans l'autre manuscrit, tirent sur ces tons violacés que l'école des Clouet affectionnera et qu'elle perfectionnera à miracle. Les mains, longues, plates, aux doigts cerclés de noir, avec de légères touches rosées sur les articulations, ne représentent qu'une pratique uniforme et sommaire.

Il nous semble donc qu'on peut considérer le manuscrit de 1507 comme sortant de l'atelier de Bourdichon, qu'il soit l'œuvre du maître lui-même, un peu pressé, ou bien l'œuvre d'un de ses élèves.

Or, un autre manuscrit, dont le texte est du commencement de 1512 ¹¹², également exécuté pour la reine, et non moins officiel que les précédents, a été jusqu'à présent attribué sans contestation à Perréal. Ce volume, après des péripéties presque sans nombre, a fini par trouver un asile sûr à la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg ¹¹³. M. Bancel, qui ne le connaissait que par des reproductions ou par ouï-dire, ne s'est pas contenté de l'accepter comme œuvre de Perréal, il a cru y retrouver le portrait même de l'artiste qui se serait figuré dans une des miniatures sous le vocable de Boreas ¹¹⁴. La bienveillance du gouvernement russe et du ministère français

nous a permis d'examiner à loisir les onze miniatures qui composent cette série ¹¹⁵. Ce sont de petits tableaux, exécutés non sans talent, mais un peu hâtivement, sauf les deux premiers ; l'artiste a traité avec un soin extrême le principal visage, sur lequel il a concentré son effort ¹¹⁶. Partout aussi, même dans ces visages princeps, où le nez et la bouche portent encore le trait rude, on retrouve les caractères du manuscrit de 1507, c'est-à-dire de Bourdichon : l'ensemble présente un aspect plutôt solide que très fin.

En somme, il semblerait que la cour a trouvé le bon Bourdichon toujours prêt à consacrer consciencieusement sa vie aux travaux de longue haleine, tandis que Perréal, d'humeur nomade et bizarre, aurait plutôt agi par boutades, par éclairs, et qu'on aurait plus facilement obtenu de lui de mettre ça et là une tête, que d'entreprendre une œuvre proprement dite.

Une charmante miniature emblématique de la seconde régence de Louise de Savoie ¹¹⁷ nous rapprocherait bien plus de notre artiste. Elle représente la princesse assise, tenant un gouvernail, et, près d'elle, un homme fort malade, étendu par terre. Ici le dessin est fin et spirituel, la touche légère et transparente ; l'auteur s'est plu à détailler des plis de draperies noires, avec des dégradations d'une telle perfection que le temps même les a respectées. Les ailes diaprées, emblématiquement attribuées à la régente ¹¹⁸, rappellent aussi des motifs chers à Perréal, de même que l'encadrement. Bref, on peut, ce nous semble, rapporter à l'école de Perréal cette jolie page, fort délicate, malgré son thème un peu guindé ; mais nous ne croyons pas qu'on puisse en faire honneur au maître lui-même, à cause de sa donnée, à cause de sa date (1526 ou 1527), et aussi parce que la peinture manque de dessous ¹¹⁹.

M. Bancel a offert au Louvre un panneau français, qui représente une Vierge, assise sur un trône de pierre, entre deux donateurs ¹²⁰, nouveaux mariés, à en juger par leur âge, bourgeois aisés, d'après leur costume. Un des montants du baldaquin est fleurdelisé : les initiales des personnages représentés, I. P., figurent sur les deux accoudoirs et sur une tranche du socle à gauche. M. Bancel a pris ces initiales pour une signature de Perréal ; les fleurs de lys ne lui ont pas paru un motif de décoration accessoire ; il y a vu une indication principale et, un peu d'imagination venant encore dorer ces premiers résultats, il a conclu à un tableau votif du mariage de Charles VIII et d'Anne de Bretagne, sans se préoccuper ni du visage des jeunes gens, qui ne ressemblent en rien au couple royal, ni de leur costume modeste et dépourvu d'insignes, ni de l'absence complète et inadmissible

de l'hermine de Bretagne dans la décoration, ni du fait qu'en 1491, date du mariage, Perréal n'était pas peintre du roi. Bornons-nous à ajouter que ce petit panneau, bien qu'il ne soit pas dépourvu d'intérêt, ne présente aucun des caractères que nous avons cru pouvoir attribuer à Perréal. Bref, l'hypothèse de M. Bancel ne nous paraît pas s'étayer sur le moindre commencement de preuve, ni même sur une vraisemblance quelconque, et nous ne croyons pas trop nous aventurer, en osant prédire que le petit panneau ne devra pas tarder à quitter le Salon carré du Louvre, pour occuper une honorable place en rapport avec son mérite. Malheureusement, l'hypothèse du tableau du Louvre, la plus légère de toutes celles qu'a inspirées Perréal, a été aussi la plus féconde : des auteurs infiniment respectables en ont tiré de savantes déductions ; puis on est parti de ces données pour porter à l'actif de Perréal un triptyque du Musée de Cluny, un dessin flamand catalogué n° 629 du Louvre..., que sais-je encore ? Nous ne nous arrêterons pas à ces attributions, ni à quelques autres encore. Perréal porte malheur, et il ne faut point de superstition pour parler de lui comme nous essayons de le faire.

Les bois du XVI^e siècle ont valu aussi à Perréal un bon contingent d'œuvres, jusqu'à nouvel ordre hypothétiques. Parce que Tory, avec courtoisie ou peut-être avec une bien compréhensible vanité, déclare avoir emprunté deux petits dessins de son volume *Chamfleury* à son « seigneur et bon amy », M. Bernard, auteur très érudit et très critique du livre *Geoffroy Tory*, s'emporte à revendiquer aussitôt pour Perréal les dessins du volume entier, et proclame Tory élève de Perréal, chose à laquelle nous ne saurions contredire, pas plus qu'on ne saurait l'affirmer. A cause de ses relations avec Lemaire, on a rendu Perréal responsable aussi des bois des *Illustrations de Gaule*, notamment d'une sorte de caricature, qui représente la reine en Junon, avec des attributs un peu bizarres, et le roi en Mercure... Mieux vaudrait encore le gratifier des illustrations de *Symphorien Champier*, ce dont je ne sache pourtant pas que personne se soit avisé, jusqu'à présent du moins.

L'attribution du dessin d'une médaille offerte à Marguerite d'Autriche par la ville de Bourg, le 2 août 1502, repose sur une induction purement morale, mais plus vraisemblable. Cependant, il faut remarquer que Perréal alla fort peu à Bourg, même au temps de ses relations avec la princesse, et qu'au mois d'août 1502 il se trouvait en Italie.

Au moment où Marie d'Angleterre épousa Louis XII, c'est-à-dire en 1514, des portraits de cette belle personne se répandirent un peu partout ¹²¹. L'un d'eux se trouve sommairement gravé en tête d'une *Epistola consolatoria* sur la mort de Louis XII, imprimée à Paris, le 22 avril 1515, par Henri Estienne ¹²². Cette gravure paraît traduire un dessin d'une pureté un peu sèche, dans une attitude à la Léonard. Se réfère-t-elle au dessin que Perréal fit à Londres ? C'est ce qu'il est assez difficile de dire, à moins que, dans un distique prétentieux, placé au-dessous de la gravure, et vaguement évocatif de l'art de « Parrhasius », on ne veuille chercher un jeu de mots... Une autre légende, qui se trouve en marge, ne nous éclaire pas beaucoup plus : « Maria, Francorum alba Regina, non sic, sed pullata depingenda veniebat : verum hanc atratam pictor non viderat. » L'éditeur s'excuse, nous le voyons bien, de ne pas produire le portrait en deuil d'une reine veuve, et il nous dit que le peintre n'a pas vu la reine en deuil, ce qui nous plonge dans la perplexité. Entend-il expliquer par là que le portrait a précédé le deuil, ou bien qu'il l'a suivi ? (on sait que la brièveté du deuil de Marie d'Angleterre prêta fortement aux plaisanteries). Ou bien, que le dessinateur de la gravure, n'étant pas admis à la cour, n'a pas vu la reine ? Nous laissons le lecteur résoudre l'imbroglio ; mais, quelle que soit la solution, le sage M. Renouvier nous semble un peu excessif d'inférer, de cette modeste gravure, que Perréal a fourni une bonne part des gravures de toutes les éditions d'Henri Estienne...

Comme architecte décorateur, Perréal nous met plus à l'aise ; malheureusement, il faut se rappeler son mot, plutôt fier que modeste : « Je ne suis que peintre », en sorte que ceux de ses travaux qu'on connaît le plus sûrement ne présentaient guère à ses yeux qu'un caractère secondaire, et, si j'ose ainsi parler, utilitaire.

A Nantes, chargé du dessin général et de l'ornementation, Perréal a reçu un plan traditionnel, qu'il a voulu rajeunir, où il a cherché à infuser de la vie. D'abord, ce monument, forcément grandiose, il l'a allégé et varié par la combinaison de marbres de trois couleurs. Il l'a élevé sur un socle à tranches de mosaïque, avec entrelacs d'F et d'hermines : il l'a coupé horizontalement en deux compartiments ; dans le bas, il a mis seize médaillons de pleureurs usuels, verticalement séparés par des rinceaux palmés très fins ; en haut, sous de petites arcatures à pilastres plats, il a logé les douze apôtres, saint Charlemagne, saint Louis, patrons de la France, saint François, sainte Marguerite, patrons des défunts. Et il a brodé

d'arabesques les moindres saillies ; il a garni de trophées les parties pleines. Il aime les palmes hardiment jetées, nettes, ou les motifs très légers, fleuris, contournés en accolade, le tout d'un goût pur, classique et presque antique, d'une précision un peu voulue. Les quatre statues d'angle, représentant les vertus « piliers du verger liligère », comme disait Molinet, bien qu'un peu trop détachées de l'ensemble, ne manquent pas de cachet : leur dessin trahit de l'esprit et de l'originalité, plutôt que de la largeur ou qu'une grande envergure.

En résumé, Perréal, dans cette entreprise, ne put pas ou n'osa pas innover, et sa verve ne s'est échappée que par les détails.

La question de sa participation au monument de Brou a suscité des polémiques ardues, heureusement calmées aujourd'hui : les uns auraient volontiers trouvé partout la main de Perréal, d'autres ne l'apercevaient nulle part, et, entre ces belligérants, les éclectiques conciliants examinaient à la loupe l'œuvre éclectique de Brou et distribuaient avec courage les prix à chaque collaborateur.

Nous nous bornerons à tirer modestement la morale des documents que nous avons cités. Marguerite d'Autriche, en sa qualité d'artiste, se réservait à elle-même le soin de comparer, de choisir, de décider ¹²³. De là vinrent, en réalité, ses malentendus avec Perréal. Elle demanda des dessins, des études ; elle les attendit, elle négocia, elle les paya ; elle en savait donc tout le prix et, par conséquent, elle s'en servit. Mais, certainement aussi, elle les modifia, en sorte qu'on pourrait se livrer à des dissertations presque sans issue sur ce qui procède ou non de Perréal dans l'ordonnance générale. Un seul point reste acquis : Perréal, bien malgré lui, mit à l'œuvre Thibaut, et, pour ne pas se compromettre, il lui fit sculpter les objets les plus hors de vue, des clefs de voûte. M. Bancel, avec beaucoup de raison, ce nous semble, a remarqué une clef de voûte d'un style à part, ornée de casques analogues à la coiffure de la Force, à Nantes. La clef de voûte centrale de la chapelle de la Vierge dérive aussi de Perréal par son sens tout classique. Voilà des traces directes, encore qu'un peu minces, du passage de notre artiste. Quant au tombeau du duc Philibert, érigé par Jean de Bruxelles dans une donnée flamboyante, il doit peut-être une belle idée à Perréal. Nous savons par la correspondance ¹²⁴ que, dans sa préoccupation d'alléger l'antique cénotaphe, si lourd, sur lequel les gisants dormaient commodément leur éternel sommeil, Perréal voulait reproduire hardiment les choses dans leur réalité, percer le tombeau, montrer, à l'intérieur, les

cadavres eux-mêmes, et tirer de là une opposition saisissante, en faisant non plus dormir, mais vivre les statues du dessus, qu'il installait dans l'attitude pieuse de la prière. L'antithèse parut trop audacieuse ; on la détruisit en faisant dormir les statues, selon l'antique tradition, mais on a laissé debout les angelots accessoires, parfaitement en rapport avec des statues agenouillées, un peu trop importants à côté de personnages couchés.

Le plan de Perréal s'épanouit dans le tombeau de Louis XII, à Saint-Denis. Le regretté M. de Montaiglon estime que Jean Juste n'a pas travaillé seul à ce beau monument ; il croit à une collaboration, mais moins stricte qu'à Nantes, pour le parti d'ensemble seulement, et non pour l'ornementation. Selon lui, les Justes ont profilé, ils n'ont pas dessiné les moulures si pures des arcades et de la corniche ; jamais, dit-il, dans aucune de leurs compositions, ils n'atteignent à cette sobriété digne de l'antique ¹²⁵. A plus forte raison ne saurait-on leur faire honneur du plan somptueux et simple, à la fois réaliste et très idéaliste, original et savant, dont l'idée avait séduit Perréal. Le soubassement, que deux marches placent déjà au-dessus du sol, raconte, dans de longs bas-reliefs, les plus belles journées du règne. L'œil s'élève, et il rencontre le tombeau, un cénotaphe plein, surmonté des deux cadavres justement célèbres. Autour de cette exhibition criante de vérité, des statuette d'apôtres, naïves, fermes, montent une sorte de garde d'honneur, sous une arcature à jour très fine. L'œil s'élève encore, et, au-dessus d'un entablement extrêmement délicat, sur une haute plate-forme, qui les porte pour ainsi dire vers les cieux, on voit les morts d'en-bas, le roi et la reine, non plus couchés, non plus entourés et à demi dissimulés, seuls, en pleine lumière, à genoux, éternellement vivants. Aux quatre angles inférieurs du tombeau, quatre Vertus, largement traitées à l'italienne, restent assises, et font corps avec l'ensemble, bien plus intimement qu'à Nantes ¹²⁶. Perréal, comme l'artiste préféré de Louis XII, joua-t-il un rôle dans l'érection de cet admirable monument ? Nous n'en savons rien. Toujours est-il que l'ordonnance consacre ses idées, et que, d'une manière plus générale, elle synthétise bien l'esprit français du temps de Louis XII, les idées de Perréal sur le sens de la vie, et son goût sobre, délicat.

TOMBEAU DE PHILIBERT DE SAVOIE
(Église de Bron.)



A tous les talents de Perréal, ses biographes en ajoutent généralement un autre ; ils le disent poète. Poète, il le fut certes, à sa façon ; de plus, il se piquait d'humanités, comme nous savons, et probablement, quand il organisait des entrées, il n'a pas reculé devant la satisfaction de composer lui-même les devises ou les emblèmes, alors si fort à la mode ¹²⁷ ; on peut encore interpréter dans ce sens une délibération lyonnaise du 2 janvier 1503, qui décide : « d'apprendre de M. Jehan de Paris » les volontés du roi,

« pour inventer les ystoires ¹²⁸ ». Il ne nous répugnerait donc pas du tout d'admettre que Perréal, dont nous connaissons la verve, ait pu çà et là semer quelques bouts-rimes de sa façon ; mais comme il ne nous en reste pas d'échantillons, on voudra bien nous excuser de ne pas chercher à les apprécier. Il est vrai qu'on a cru trouver un hommage caractéristique dans un vers où Crétin évoque « Jehan de Paris » parmi les poètes du temps ¹²⁹, et, comme l'amour est décidément le véhicule le plus pratique que l'on connaisse, M. Bancel, parti de ce vers, s'envole en un clin d'œil jusqu'à proclamer son cher peintre auteur du célèbre roman Jehan de Paris. Au fait, puisque le roman paraît brodé sur l'histoire du mariage de Charles VIII, du moment où M. Bancel estimait que Perréal a célébré ce mariage par le pinceau, il n'y avait qu'un pas à faire pour accorder aussi le poème. Nous croyons que toutes ces suppositions naissent d'un simple quiproquo : le « Jehan de Paris » qui faisait des vers s'appelait, de son nom patronymique, Jean Le Roy. Pour le dire en passant, ce Jean Le Roy pourrait bien être l'auteur, encore inconnu, du Roman de Jehan de Paris ; il serait bien de son temps, s'il avait trouvé plaisant d'équivoquer, et d'affubler un vrai roi de son sobriquet personnel de « Jean de Paris ».

En tout cas, Perréal n'a pas besoin d'un lustre aussi hasardeux ; sa part semble assez belle. Il tient le premier rang, sans conteste, parmi les peintres français du commencement du XVI^e siècle. Dans le lointain nébuleux des âges, il nous apparaît comme spirituel, plein de verve et d'originalité, laborieux, toujours courant après l'heureuse et bien rare chimère de la perfection dans la vérité, doué d'un goût exquis et d'une âme indépendante, ouvrant une voie nouvelle avec un génie tout français. Il aima avant tout la vie ; l'art antique, dont il ressentit l'infinie délicatesse, lui servit à châtier et à raffiner sa vue réaliste. A côté des écoles de Tours, de Paris, de Rouen, de Dijon..., il porta haut le drapeau de la cour de Moulins, puis de l'école de Lyon, à laquelle il légua, sinon sa haute distinction et son fini merveilleux, du moins son trait incisif et pittoresque.

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR, RUE BONAPARTE, 28

PETITE BIBLIOTHÈQUE D'ART ET D'ARCHÉOLOGIE

Publiée sous la direction de M. KAEMPFFEN

Directeur des Musées nationaux et de l'École du Louvre

I. <i>Au Parthénon</i> , par M. L. DE RONCHAUD, in-18, illustré.	2 fr. 50
II. <i>La Colonne Trajane au Musée de Saint-Germain</i> , par M. Salomon REINACH, in-18 illustré.	1 25
• III. <i>La Bibliothèque du Vatican au XVI^e siècle</i> , par M. E. MUNTZ, in-18.	2 50
IV. <i>Conseils aux voyageurs archéologues en Grèce et dans l'Orient hellénique</i> , par M. S. REINACH, in-18 illustré.	2 50
V. <i>L'Art religieux au Caucase</i> , par M. J. MOURIER, in-18.	3 50
VI. <i>Etudes iconographiques et archéologiques sur le moyen âge</i> , par M. E. MUNTZ, in-18 illustré.	5 "
VII. <i>Les Monnaies juives</i> , par M. Th. REINACH, in-18 illustré.	2 50
VIII. <i>La Céramique italienne au XV^e siècle</i> , par M. E. MOLINIER, in-18 illustré.	3 50
IX. <i>Un Palais chaldéen</i> , par M. HEUZEY, de l'Institut, in-18 illustré.	3 50
X. <i>Les fausses antiquités de l'Assyrie et de la Chaldée</i> , par M. J. MENANT, de l'Institut, in-18 illustré.	3 50
XI. <i>L'Imitation et la contrefaçon des objets d'art antiques au XV^e et au XVI^e siècles</i> , par M. Louis COURAJOD, in-18 illustré.	3 50
XII. <i>L'Art d'enluminer</i> , par M. LECOY DE LA MARCHE, in-18.	2 50
XIII. <i>La Vaticane de Paul III à Paul V d'après des documents nouveaux</i> , par M. Pierre BATIFFOL, in-18.	3 50
XIV. <i>L'Histoire du travail en Gaule à l'Exposition de 1889</i> , par Salomon REINACH, in-18, avec 5 planches.	3 50
XV. <i>Histoire du Département de la Sculpture moderne au Musée du Louvre</i> , par Louis COURAJOD, in-18.	3 50
XVI. <i>Les Monnaies grecques</i> , par Adrien BLANCHET, in-18, 12 planches.	3 50
XVII. <i>L'Evolution de l'architecture en France</i> , par Raoul ROSIÈRES, ouvrage couronné par l'Institut, in-18.	3 50
XVIII. <i>La Céramique japonaise</i> , par Ouéda TOKOUNOSOUKÉ, avec une préface par E. DESHAYES, in-18.	3 50
XIX. <i>Les Monnaies romaines</i> , par Adrien BLANCHET, in-18, 12 planches.	5 "
XX. <i>Jean Perreal dit Jean de Paris</i> , par R. DE MAULDE LA CLAVIÈRE, in-18, 18 planches.	3 50

1 D'après les travaux suivants : Péricaud, Notice sur Jehan Perréal, dit Jehan de Paris, lue à la Société littéraire de Lyon, 10 février 1858 ; — Dufay, Essai biographique sur Jehan Perréal dit Jehan de Paris, peintre et architecte lyonnais, Lyon, A. Brun, 1864, in-8° ; — Rolle, Jehan de Paris, dans les Archives de l'Art français, 2^e série, t. I, pp. 15-142 ; — les Analectes de M. Le Glay ; — l'excellent ouvrage de M. Charvet, Jehan Perréal, Clément Trie et Édouard Grand, Lyon, Glairon Mondet, 1874, in-8° ; — l'œuvre luxueuse de M. Bancel, Jehan Perréal dit Jehan de Paris..., Paris, Launette, 1885, in-8° ; qui contient des documents nouveaux, mais dont les appréciations nécessitent quelques réserves. — Plusieurs documents importants ont en outre été publiés par B. Fillon, Michel Colombe ; M. E. Charavay, Jean Lemaire de Belges et Jean Perréal de Paris, 1876, in-8° ; P. Moreau, Note sur le peintre Jean Perréal dit de Paris, dans les Mémoires de la Société historique du Cher, 4^e série, t. V ; M. Georges Guigue, Jean Perréal, maître des œuvres des fortifications de Lyonnais, Forez, Beaujolais et Dombes, dans la Bibliothèque historique du Lyonnais, t. I, p. 60. — Voir aussi M. Jarrin, Brou, Bourg, Grandin, 1877, in-8°, brochure peu concluante d'ailleurs : M. le comte de la Borde.

2 Archives nationales, JJ. 232, 61.

3 1480. Douet d'Arcq, Comptes de l'hôtel, p. 388.

4 Commynes.

5 Archives de Lyon, reg. CC. 39.

6 Godefroy, Histoire de Charles VIII, p. 705.

7 Jean Le Roy, de Paris, dit Jean de Paris, poète et philosophe, fut probablement un ami de Perréal, car une lettre latine de lui figure en tête du De laudibus lingue gallicane, de Jean Lemaire à la fin du livre I des Illustrations de Gaule.

8 Archives nat., K. 77, 7. Ce Jean de Paris mort, Louise de Savoie vint en aide à sa veuve et fit élever son fils à ses frais (fr. 2472, f^o 35). Gaignières signale aussi, dans la maison, Julien Prunel, médecin (Bibl. nat., ms. fr. 21478), communément nommé « maistre Julien ».

9 KK. 240, f^o 129. Sans parler aussi de « Janus Parrhasius ». (Lactantii opera, per Jan. Parrhasium edita, Venetiis, Joannes Tacuinus, 1509. In-f^o.)

10 Le nom de Perréal est transcrit Perrel par Gaignières, dans les comptes de François 1^{er}, Perréail dans un compte de Lyon de 1524.

11 Heptaméron, p. 245, n. 1.

12 Il avait aussi fait des études de mathématiques (lettre du 8 octobre 1511, à Barangier).

13 Citée par M. Charvet, p. 119.

14 Godefroy, Histoire de Charles VIII.

15 M. de Girardot, Les Artistes de Bourges, pp. 9,40.

16 Cité dans le remarquable livre de M. Ch. de Grandmaison, Documents inédits pour servir à l'histoire des arts en Touraine, Tours, 1870, pp. 23 et suiv.

17 6 décembre 1485.

18 Bibliothèque nationale, ms. fr. 20490, f^o 61.

19 V. notre Histoire de Louis XII.

20 V. Natalis Rondot, La Médaille d'Anne de Bretagne et ses auteurs, Lyon-Paris, 1885, in-8^o.

21 Voir, pour plus de détails, notre Histoire de Louis XII, pp. 49 et suiv.

22 Bibliothèque nat., ms. fr. 1196, f^o 41 v^o : « A Jehan de Paris, peintre demourant à Lyon, pour avoir renoircy ladite chappelle ardant es lieux ou elle avoit esté rabillée, pour cecy la somme de douze solz siz deniers ».

23 Nouvelle 32^o, IV^e journée ; récit confirmé par Brantôme.

24 D'après sa déposition au Procès de canonisation de saint François de Paule, Bourdichon devait être né en 1457. Il se trouvait donc tout à fait contemporain de Perréal.

25 En vertu d'une ordonnance du 13 janvier 1430.

26 Rolle, op. cit.

27 Distribution du 15 décembre 1506 : « A. Jehan de Paris, peintre du Roy, IIII q. » (Bibl. nat., ms. fr. 26110, 729).

28 Modelée, comme celle de 1494, par Nicolas Leclerc, mais avec l'aide de Jean de Saint-Priest ; exécutée par Jean le Père.

29 Notices et documents de la Société de l'histoire de France, p. 297.

30 Et de la branche cadette de la maison d'Orléans.

31 T. II de notre édition des Chroniques, p. 102.

32 28 juillet 1506.

33 7 novembre 1508.

34 Temple d'honneur et de vertus, in-4° goth., s. d.

35 La renommée de Perréal n'était pas encore très répandue, car il n'est même pas nommé dans le traité du Viator, *De artificiali perspectiva*, paru en Lorraine, en 1505.

36 Bibl. nat., ms. fr. 22355, f^{os} 213 et suiv.

37 Moreau, op. cit.

38 Fr. 22335, inventaire cité.

39 Fr. 2915, f^o 17 (lettre publiée par nous dans la Revue de l'Art, 1886).

40 Itinéraire manuscrit de l'auteur.

41 KK. 86.

42 Ou Senelat.

43 KK. 86.

44 Lemaire, Légende des Vénitiens.

45 P. Allut, Symphorien Champier (Lyon, Scheuring, 1858), p. 18. Cf. l'épître de Champier, datée de Nancy, en tête du Recueil ou croniques des hystoires des royaumes d'Austrasie. Champier, l'ami de Perréal, témoigne lui-même, dans ses productions, d'un caractère extrêmement bizarre et original.

46 Sa lettre du 15 novembre 1509, à Marguerite d'Autriche.

47 Cornelius Agrippa écrit de Dôle, en 1509, à un ami : « Les lettres que l'illustre Perréal vous a écrites de Lyon, et que vous m'avez communiquées, m'ont bien montré tout le soin que vous prenez de mon honneur et de ma réputation ; vous avez plus que rempli mon attente, vous avez dépassé mes vœux, puisque vous avez non seulement traduit mon dernier discours, mais. que vous lui avez fait faire son chemin à Lyon, près des personnes surtout dont le jugement ne peut que m'honorer. D'après la lettre de ce magnifique chambellan et d'après ce que vous m'en dites, c'est un homme à qui nous avons plutôt à demander des enseignements qu'à en donner sur quoi que ce soit. Vous voulez cependant que je réponde à ses questions..., etc. » Il est à remarquer que Cornélius Agrippa, dans ce texte, appelle encore notre artiste « Perréal » ; plus tard il ne l'appellera plus que « Jean de Paris ».

48 Rapport de Perréal du 4 janvier 1511.

49 Même rapport.

50 Privilège pour la Légende des Vénitiens, du 30 juillet 1509.

51 Lettre de Perréal, 15 novembre 1509.

52 Lettre des 22 et 25 novembre 1510, récemment acquise par la Bibliothèque nationale de Paris (fr. nouv. acq. 1412).

53 Le 6 novembre 1511, l'empereur renvoya, approuvé, à sa fille, ce rôle de bénéfices (Le Glay, Lettres de Maximilien, I, 444).

54 Lettre du 28 mars 1511.

55 1^{er} mars 1511 (1510, ancien style). Il ressort de cette dédicace que Perréal s'était chargé d'offrir à la reine l'Amant vert, et il en avait avisé Lemaire par une lettre adressée à Claude Thomassin, l'un de MM. du consulat de Lyon.

56 Lettre de Lemaire, 15 juin 1509. Lemaire lui envoie copie d'une lettre de Louis Barangier, secrétaire de Marguerite d'Autriche, « afin que la reine la voie »... On ne sait pas le nom de la femme de Perréal.

57 9 octobre 1511.

58 Rondeau de Clément Marot, sur la mort de Claude Perréal.

59 Probablement fixée à Bourges.

60 Mémoires de la Société historique du Cher, 1889, p. 34.

61 1529, 1538.

62 « Les Dix Vertus » étaient fort en honneur. Il paraît, d'après Jean Bouchet, que Jean d'Au-ton fit une ballade des Dix Vertus.

63 Mémoire de la Société des Sciences et Arts de Lille, 1850, p. 339.

64 Lemaire venait d'obtenir de la reine la commande d'une chronique de Bretagne, sur le modèle des Illustrations de Gaule.

65 Mémoires cités, p. 241.

66 M. le comte de Quinsonas, Matériaux pour servir à l'histoire de Marguerite d'Autriche, I, 337.

67 L'impôt spécial de 4 deniers, pour les fortifications.

68 Relation de Pierre Chocque, dit Bretaigne.

69 Rymer.

70 Fasciculus temporum, cité par M. Delisle, Société de l'histoire de Paris, 13 octobre 1885.

71 Un saint Michel, un soleil et un porc-épic, et, en outre, pour l'un une rose, pour l'autre une branche de houx.

72 Saint Michel, soleil et porte-épic.

73 Compte de Morelet de Museau (publié par Leber, par Jal).

74 Comptes, au ms. fr. 21449. — Compte de 1519.

75 Compte de 1520.

76 C'était un retour en arrière. Au début du règne de Louis XII, Bourdichon et Perréal figuraient parmi les « sommeliers de chambre », aux gages de 240 livres par an (Bibliothèque nationale, ms. fr. 2927, f° 27 et s.).

77 Compte de 1526.

78 Ms. Ashburnam, publié par M. Charles Ravaisson-Mollien, dans son magistral ouvrage : Les Manuscrits de Léonard de Vinci.

79 Fr. 21449

80 Il se trouve aussi à Lyon en 1517. Une lettre d'un ami de Cornélius Agrippa, datée de Lyon, le 3 août 1517, porte : « Le seigneur Jean de Paris, valet de chambre du roi, te salue » (éd. de Lyon, s. d., per Beringos fratres, t. II, p. 724).

81 Georges Guigues, Bibliothèque historique du Lyonnais, t. I, p. 60.

82 Lettre à un ami de Lyon, Fribourg en Suisse, 20 janvier 1524 (éd. de Lyon, t. II, p. 812).

83 Agrippa écrit de Lyon, le 3 avril 1527 : « Je désire que notre Jean de Paris, se porte bien et même revienne ici, ou que je puisse aller un peu le voir » (ibid., p. 901).

84 Pantagruel, liv. II, ch. xxx (peut-être par allusion au roman Jehan de Paris.)

85 Tory, dans son Chamfleury, appelle Perréal « excellent peintre qui pourtraict moult bien ».

86 Lettre citée de Louis XII. Nouvelle citée de l'Heptaméron.

87 Paru en 1529, à l'enseigne du Pot cassé.

88 La Plainte du désiré.

89 L'école de Moulins fait une sensible part à la nature et au paysage. Autour d'Anne de France, on était virgilien, pastoral, à la façon du XVIII^e siècle. Le sire de la Vauguyon, François d'Escars (ms. fr., nouv. acq., 75, à la Bibliothèque nationale), nous affirme, par exemple, que la mort d'Anne fit couler bien des larmes :

Ez champs, ez bois, en ville et en tous lez...

Vous qui gardez les bestes en patures.

Près de coudriés, des chennes et oulmeaux,

...Dire devez, dans vos chalumeaux,

Chanssons de pleurs...,

et ainsi de suite. Si, à Moulins, on aime l'antiquité, c'est à la façon de Perréal, sans l'exclusivisme courant, sans absorption : on cite les héros antiques, mais on les discute, on leur compare ceux du temps présent, selon la raison et non selon la légende. Ainsi La Vauguyon dira, en parlant de la

mort de sa maîtresse :

En Vallère, en Virgille, ou Omère,
Ne lus jamais d'une plus grande perte. (f° 36 v°)

90 « Pour lui donner umbrage et esperitz. »

91 Ajoutons que le miniaturiste attitré de la cour du comte d'Angoulême à Cognac, qui était une sorte de dépendance de la cour de Moulins, Robinet Testard, présente avec Perréal une parenté frappante comme portraitiste, ainsi qu'on peut le voir par les portraits disséminés dans son Boccace (Bibliothèque nationale, ms. fr. 599).

92 Ms. harléien 6205.

93 Ms. fr. 13429.

94 Comme l'a montré M. le duc d'Aumale.

95 Godefroy signe et date chacune de ses productions, et aucun des médaillons ne porte une mention quelconque.

96 Il en rapproche aussi un dessin, représentant Louis de Luxembourg, comte de Ligny (à Chantilly), lequel pourrait être également de Perréal. Ligny était, comme nous l'avons dit, un des plus chauds admirateurs de notre peintre.

97 Bouchot, Les Clouet ; — P. Durrieu, Notes sur quelques manuscrits précieux de la collection Hamilton (dans les procès-verbaux de la Société nationale des Antiquaires de France, année 1889).

98 V. Description historique de Fontainebleau, par l'abbé Guilbert (Paris, André Cailleau, 1731, in-18), t. I^{er}, p. 159 ; — le P. Dan, Trésor des merveilles de Fontainebleau (Paris, 1642, in-f°), p. 138.

99 Bibliothèque nationale, ms. fr. 14363 : manuscrit recouvert de velours, à deux fermoirs ; avec un semis de coquilles de l'ordre en guise de clous, et petit saint Michel de cuivre, comme motif central sur le plat.

100 Un chef-d'œuvre de la miniature française sous Charles VIII, Paris, in-4°.

101 Il est impossible, en les regardant, de ne pas se rappeler l'horreur que Perréal professait, comme nous l'avons dit, pour les chevelures « en queue

d'étoupe » telles que le bronze les produit,

102 Cela ressort du portrait lui-même. M. Durrieu a conjecturé qu'un des deux personnages pouvait figurer Étienne de Vesc ; mais Vesc était resté à Naples. D'après les règles, le duc d'Orléans seul pouvait figurer près du roi à ce rang ; et bien certainement il ne s'agit pas de lui.

103 Voir notre livre ; Louise de Savoie et François I^{er}.

104 D'une autre encre que celle du registre.

105 Bibliothèque nationale, ms. fr. 4804.

106 V. dans la Gazette des Beaux-Arts un article de M. Paul Mantz (t. XXXVI, 2^e période, p. 459).

107 Ces portraits ont dû être peints, dans un triptyque votif, à l'occasion de l'avènement de M. et M^{me} de Beaujeu au duché de Bourbon, circonstance majeure de leur vie intime. La présence d'un saint Jean, derrière M^{me} de Bourbon, qui a fait le désespoir des commentateurs, exprime peut-être un pieux souvenir à la mémoire du duc Jean qui venait de mourir, laissant la place au nouveau duc Pierre.

108 « De sa main mercuriale, il a satisfait par grant industrie à la curiosité de son office et à la récréation des yeulx de sa très chrestienne Majesté, en paignant et représentant à la propre existence tant artificielle comme naturelle, dont il surpasse aujourd'hui tous les citramountains, les citez, villes, chasteaulx de la conquête et l'assiette d'iceulx, la volubilité des fleuves, l'inégalité des montaignes, la planure du territoire, l'ordre et désordre de la bataille, l'horreur des gisans, en occision sanguinolente, la misérablement des mutilez nagans entre mort et vie, l'effroy des fuyans, l'ardeur et l'impétuosité des vaincqueurs, et l'exaltation et hilarité des triumpans, et se les ymaiges et painctures sont muettes, il les fera parler ou par la sienne propre langue bien exprimant et suaviloquente. Par quoy, à son prochain retour, nous envoyant ses belles œuvres, ou escoutant sa vive voix, ferons accroire à nous mesmes avoir esté presens à tout. » (Lemaire de Belges, la Légende des Vénitiens, péroration de l'acteur à messire Claude Thomassin.) i. Et non 1507.

109 Les événements racontés et représentés datent bien de cette année. Ce célèbre manuscrit se trouve à la Bibliothèque nationale de Paris.

110 Comme l'a montré M. Delisle, les Heures, entreprises probablement depuis plusieurs années, étaient achevées et furent payées en 1507.

111 Comparez notamment la miniature initiale du manuscrit de 1507, et la miniature initiale de l'Évangile de saint Jean dans les Heures.

112 Avant la bataille de Ravenne (11 avril 1512).

113 Il appartient aux bibliothèques Séguier, de Harlay, de Coislin, évêque de Metz, Saint-Germain-des-Prés ; pillé sous la Révolution, il fut acheté par M. Dombrowsky, attaché à l'ambassade de Russie, qui le revendit en 1805 au czar.

114 Deux miniatures ont été reproduites par M. Bancel : la première représente Louis XII dictant (à Lemaire ?) son épître à Hector de Troye, et, sur le devant Boreas qui s'apprête à la porter ; la seconde, une épître de la reine au roi : la reine, assise, remettant un message pour le roi. Une autre miniature représente la Dissolution, tiare en tête et en habit de chœur, détruisant l'Église, que soutiennent la Charité et Louis XII ; celle-ci a été reproduite par Montfaucon. M. Paul Lacroix (Mœurs et usages du moyen âge et à l'époque de la Renaissance, p. 87) a donné aussi une gravure de la miniature initiale.

115 Les miniatures forment de petits tableaux de 0^m 238 × 0^m 155. En voici la liste : f. 1 v°, miniature reproduite par P. Lacroix ; — f. 11 v°, L'Église est assise devant un portail Renaissance et écrit entre la Dévotion, en cilice, tenant l'encrier et un livre, et la Foi, vêtue d'or portant une croix processionnelle d'or ; — f. 20 v°, Noblesse, somptueuse, sur un trône, écrit sur un riche pupitre à vis ; à droite, Prouesse cuirassée, et des courtisans ; à gauche, une porte et des hommes d'armes ; — f. 31 v°, Labeur : un vieux paysan, la houe en main, dicte une lettre à un enfant ; sa femme tond un mouton ; basse-cour pleine d'animaux, élégants bâtiments, paysage ; — f. 40 v°, la reine (reproduite par M. Bancel) ; — f. 51 v°, Louis XII sous un dais, écrit ; au fond, la cour, une porte ouverte où on aperçoit le cheval de bataille ; — f. 58 v°, la reine assise, lit une lettre qu'on vient de lui remettre ; — f. 68 v°, Hector reçoit d'un courrier ailé une lettre ; dans le fond, le Paradis terrestre ; — f. 81 v°, Louis XII (reproduite par M.

Bancel) ; — f. 96 v°, une forge couverte de tuiles, dans la campagne ; Vulcain forge une armure, aidé de deux cyclopes ; Mars, assis sur des canons, foule aux pieds la Concorde, fort humblement accroupie ; f. 100 v°, la miniature reproduite par Montfaucon.

116 C'est ainsi qu'on a, ff. 81 v° et 51 v°, de bons portraits de Louis XII ; ff. 58 v° et 40 v°, des portraits, meilleurs encore de la reine, et f. 20 v° une Noblesse remarquable.

117 Bibl. nat. de Paris, ms. fr. 5715, Faicts et gestes de la Royne Blanche d'Espagne, mère de monseigneur saint Loys..., miniature publiée par M. Bouchot, dans son ouvrage : Les Femmes de Brantôme.

118 Louise avait deux ailes pour emblème, en guise des angelots de l'écusson royal.

119 MM. P. Durrieu et J.-J. Marquet de Vasselot ont apparenté ce manuscrit à un Cicéron (ms. fr. 1738), exécuté entre 1527 et 1531, et à un exemplaire des Héroïdes d'Ovide (Biblioth. de Dresde), qu'ils estiment peint entre 1530 et 1540. Ils attribuent ces trois œuvres à Barthélemy Guéty, dit Guyot, peintre attaché à François 1^{er} avant son avènement (l'Artiste, juin 1894). Nous avons publié nous-même (Louise de Savoie et François I^{er}, pp. 300-303) une miniature exécutée par ordre de Marguerite de Valois, au moment où Guéty était seul peintre officiel de la petite cour et qui, par conséquent, nous paraît de cet artiste. Là aussi Guéty a joué avec le noir, mais beaucoup moins heureusement que dans le manuscrit dit de la Reine Blanche.

120 Pour une plus ample description de ce panneau, voir l'article de M. P. Mantz, Un tableau attribué à Jean Perréal (dans la Galette des Beaux-Arts, 27^e année, t. XXXI, p. 329).

121 *. Marguerite d'Autriche en possédait un, dans sa bibliothèque, avec des portraits de Louis XII, du Grand Turc et de beaucoup d'autres personnages (Inventaire..., publié par Michelant, dans le Bulletin de la Commission royale d'Histoire de Belgique, 1871, pp. 5 et suiv.). Un petit portrait de Marie, sur bois, rond, a été jadis exposé au Trocadéro, dans la collection Gréau, sous l'attribution de Perréal.

122 Un exemplaire de cette plaquette, acquis en 1885 avec d'autres rares plaquettes de ce temps, se trouve à la Bibliothèque nationale, sous la cote G

2813.

123 C'était assez l'usage : pour n'en citer qu'un exemple, Jean Bourré, qui ne se piquait point d'art comme Marguerite, faisant élever, dans son église de Jarzé, un sépulcre de personnages sculptés, tel que celui qui subsiste à Solesmes, arrête lui-même les personnages à représenter, leurs attitudes, le détail de la polychromie dont il veut qu'ils soient revêtus, le choix des matériaux (devis de 1504, publié par Joubert, *La Vie privée en Anjou*, p. 183). Marguerite, plus artiste, fit faire plusieurs devis.

124 Lettre de Michel Colombe, 3 décembre 1511.

125 La Famille des Justes.

126 Statues attribuées à Pierre Pons, par M. de Montaignon.

127 V. Inventaire des Archives municipales de Lyon, t. III, p. 65.

128 En 1509, comme on l'a vu plus haut, Lemaire vante la parole vive, l'éloquence de Perréal : « Et se les ymaiges et painctures sont muettes, il les fera parler ou par la sienne propre langue bien exprimant et suaviloquente, »

129 Complainte sur la mort de Guillaume de Bissipart.

*Jean Perréal dit Jean de Paris : peintre de
Charles VIII, de Louis XII et de François Ier*

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6572289d>

À propos de cette édition numérique

Cette édition numérique est issue d'un programme de numérisation du patrimoine mené par la Bibliothèque nationale de France pour enrichir Gallica, la bibliothèque numérique de la BnF et de ses partenaires. En ligne depuis 1997, Gallica s'enrichit chaque semaine de milliers de nouveautés et offre aujourd'hui accès à plusieurs millions de documents numérisés : imprimés (livres, revues et fascicules de presse), manuscrits, estampes et photographies, documents sonores, partitions, cartes et plans... Les imprimés sont d'abord numérisés en mode image (prise de vue photographique) puis le texte est extrait de manière automatique grâce aux techniques de reconnaissance optique de caractères (*optical character recognition* ou OCR). Les algorithmes informatiques utilisés définissent également de manière automatique la structure de l'ouvrage (en-têtes et pieds de page, illustrations, tableaux, etc.). L'état du document imprimé (taches, pages déchirées) et les

caractéristiques de la typographie employée peuvent entraîner des erreurs lors de l'OCR. Le texte ainsi produit est ensuite relu, corrigé, et converti au format ePub (*electronic publication* ou « publication électronique »), format ouvert standardisé pour les livres numériques. Malgré tous nos efforts pour respecter au mieux le format original du livre, il est possible que vous retrouviez des coquilles ou des problèmes de mise en page qui auraient échappé au relecteur. N'hésitez pas à nous signaler ces anomalies à l'adresse gallica@bnf.fr.

Conditions d'utilisation

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer ici [pour accéder aux tarifs et à la licence](#)

2/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

3/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

4/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

5/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6/ Pour obtenir la reproduction d'un document de Gallica en haute définition, contacter reproduction@bnf.fr

7/ Pour utiliser un document de Gallica sur un support de publication commercial, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr